the universally beloved President of this great country, the late Franklin Delano Roosevelt. His death at this all-important period in the history of the world is a loss, not only to the United States of America, but to all freedom and peace-loving peoples. He was, in very truth, one of the greatest sons of mankind and stood preeminent among those great statesmen who are striving to found a new world of peace and security. I would go so far as to say that he was the beacon light of democracy.

Iraq, the cradle of civilization and of law, is today looking forward to the creation of a new reign of universal peace that shall be based upon mutual respect between nations, upon the recognition of human values, and upon the principles of justice.

In this spirit Iraq took her part in the recent establishment of a League of Arab States whose charter has been submitted to the Secretary General of this Conference. Five of the states who joined that League are attending this Conference, resolved to assist in creating an international organization capable of realizing all ideals for the welfare of humanity.

Sir, Iraq, at the very outbreak of this war, recognized her duty and severed all diplomatic and economic relations with Germany. In due course she broke off relations with the other Axis powers and finally declared war on them all.

As a belligerent state standing astride world communications between East and West, Iraq placed at the disposal of her Allies the whole of her resources, particularly her means of communications. She has thus been enabled to take an active part in the struggle and will continue to do so willingly and gladly until victory is finally won.

The Iraq Delegation comes to this Conference rejoicing and confident, rejoicing at the long series of brilliant victories gained by our Allies on the field of battle, and confident because of the evident determination of every nation represented at this Conference to insure that this time the opportunity will not be lost; that we shall succeed in establishing an organization to secure world peace, an organization that is based upon the recognition of the highest principles of truth and justice, an organization which above all is armed with strong and efficient deterrent force, so that this time the great losses and sacrifices of the war will not have been made in vain.

But if those hopes are to be realized, it would appear that special study of the following principles is necessary:

First, that the observance of the principles of right and justice is part and parcel of the task of guaranteeing true world peace and security.

It was with this conviction that Prime Minister Churchill said: "We will defend every village, every town, every city . . . we shall tolerate no terms, we shall tolerate no parley, we may show mercy, but we shall ask none."

Last, but not least, the natural gifts of leadership and vision of the late President Roosevelt, and of his capable and wise assistants, the industrial power and resources of the United States Government, have contributed most effectively to the prosecution of the war, the last phase of which we are now happily witnessing in Europe. The United States of America has indeed and in truth been called the Arsenal of Democracy.

I crave forgiveness for the time utilized, but members of the Liberian Delegation are mindful of the narrow escape which their country had at the hands of Germany. We realize that the physical and economic servitude imposed upon other countries might have also been inflicted upon us, and it is for this reason that we are inspired to speak a word of praise to representatives of these countries whose struggles, whose sacrifices in toil and blood, have enabled us to survive and permitted civilization and democratic ideals to remain on the face of the earth.

It may be useful to state that at the outbreak of hostilities in Europe, the Government of Liberia assumed and consistently maintained an attitude of strict neutrality toward the respective belligerent powers. While Liberia originally endeavored to stand aloof from the conflict, yet the methods pursued by Germany to vindicate what she pretended to be her national rights and honor by the adoption of such means as the sinking, without warning, of unarmed passenger vessels of her enemies and neutrals, the bombardment of unfortified towns and villages, and the violation of the rights of small states, were such flagrant violations of the rules of civilized warfare as to justly create on the part of the Liberian Government grave apprehensions and fears of the eventual permanent establishment of the doctrine of might over right in the realm of international relations, which doctrine would only result in the complete subjugation and elimination of all small and weak states from the association of nations.

Hence, the Government of Liberia could not any longer continue to view with indifference and unconcern the great world conflict of arms.

Accordingly, it registered a solemn protest against the unlawful and inhumane acts on the part of the Axis powers by severing all relations with these governments.

A plan of collaboration between the Governments of the United States and Liberia was concluded and announced, whereby United States forces were stationed in Liberia, thus fixing the

Republic within the sphere of the activities of the United Nations.

In some respects, Liberia's activities in this war against the Axis powers might be considered negligible, but we take some pride in the fact that we have been the largest contributor of cultivated rubber to the Allied cause. This, we believe, has enabled tanks and jeeps and motor vehicles to roll on faster and surer to the very gates of Berlin.

With reference specifically to the Dumbarton Oaks Proposals and the labor these impose upon delegates at the Conference, I should like to say that the initiative on the part of the Governments of the United States, the United Kingdom, the Soviet Union, and China in drafting a plan on world security and peace, prior to the conclusion of the war, is now unqualifiedly praiseworthy, and clearly indicates that the great powers who have had the means to wage wars and have not, when it seemed expedient, refrained from precipitating them, are not only determined and willing to solemnly bind themselves into a pact to keep themselves at peace, but to associate with themselves the rest of the peace-loving world in creating a structure for the common weal of mankind.

It is our sincere hope that the nations represented at this Conference will complete the structure in a spirit of cooperation and mutual understanding.

The Delegation which I have the honor to head would have me inform this assembly that, with the exception of a few amendments which are to be the subject of examination, the Government of Liberia is pleased to give support to the Dumbarton Oaks Proposals.

With a view to giving the Security Council full powers to maintain international peace and security, the Liberian Delegation stands ready to support the recommendation contained in Article VI to the effect that representatives of the United States of America, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the Union of Soviet Socialist Republics, the Republic of China, and in due course, France, should have permanent seats. The suggestion that the General Assembly should elect six states to fill the non-permanent seats should be amended to seven seats, and that the General Assembly should elect, from the panel of member states not entitled to permanent seats, alphabetically seven states, which would serve a term of two years, and this procedure should be followed until the panel of states is exhausted. This course would enable all member states of the United Nations to be represented on the Council at some given time. If this suggestion is adhered to, it is quite possible that some of the pitfalls which occurred in the former League of Nations might be obviated. Acceptance of the foregoing proposal would be a further test as to whether a truly democratic principle can be maintained between an association of democratic nations.

It is also the view of the Liberian Delegation that whatever study eventually may be given to the economic, social, and other humanitarian problems, relating to members of the United Nations, envisaged in Paragraph 3, Chapter 1, of the Proposals, the principle should emerge and be made crystal clear that this should not imply that a nation or the General Assembly may either interfere or intervene in the internal affairs of another state upon the assumption or decision that certain social or economic needs or reforms are desirable for that state. The state itself must reserve the right to determine the necessity for any such action; otherwise it would be relegated to the status of a dependency.

In conclusion, I should like to say that the people of all lands are with anxious solicitude hoping that as leaders and trustees of our respective governments our action in drafting a Charter for World Organization will not be dictated by mere individualistic or nationalistic whims, but by the realities of the situation confronting the world.

We must, therefore, seek to formulate and build a system of international peace and security sufficiently strong to be relied upon not only for the crisis of threatened war, but for all times. It must not be based upon nationalistic selfishness, or imperialistic concepts, but upon the principle of justice and law for all nations, whether great or small.

I must, however, point out that experience has demonstrated that lasting peace and security can be looked forward to only if the great powers are themselves united and remain united in peace as they were in war. The moral values must be given precedence in the future and the will to preserve the peace must be likewise dominant in the life of nations. These qualities pervade the thinking of small nations to a greater extent, perhaps, than that of great powers, for not possessing the means to wage war, the dreams and hopes of small nations are only of world peace and the security of their rights and independence. This Conference may utilize this spirit in completing the structure for the prevention of war and the maintenance of peace by integrating to a larger extent the voices, and I might add the wisdom, of all small nations. Nearly two thousand years ago, the world's wisest statesman and humanitarian remarked for the benefit and guidance of the philosophers that "A little child shall lead them."

Let us devoutly hope that in the interest of an ordered and peaceable world, these United Nations will now and forever work together in order that true democratic civilization and human values might not be blotted out of the lives of future generations of this earth. I thank you.

MR. STETTINIUS: Fellow Delegates, as our last speaker at this plenary session, I now present to you the Minister of Foreign Affairs and Chairman of the Delegation of Turkey.

MR. HASAN SAKA (speaking in French; translation follows): Mr. Chairman, Honorable Delegates, Ladies and Gentlemen, I wish first in the name of the Turkish Delegation, to perform the pleasant duty of offering my sincere thanks to the Government of the United States for having taken the initiative of summoning this Conference on free and democratic American soil, and especially to the administration of this beautiful city of San Francisco which, in spite of all the difficulties to which a great war base is subject, has granted us the most cordial welcome and the most exquisite hospitality.

In mounting this platform, my first thoughts go out, with deep emotion, to the great man who is no longer amongst us and to whom we are all indebted for being gathered here. President Roosevelt was not merely a great national leader who inspired the love and the respect of his people, he was also a great human being whose whole thought and whose every effort were constantly intent on the creation of a world whose peoples would be free, happy, and prosperous, conscious of their rights and confident in justice.

In the name of the Turkish Delegation, I bow my head before the memory of President Roosevelt and offer him my tribute of gratitude and thankfulness.

Ladies and Gentlemen, the Turkish Delegation has already submitted to the Conference's General Secretariat a memorandum in which it discusses in general its considerations concerning the Dumbarton Oaks Proposals. I therefore wish to avoid wearying my listeners by repeating here our comments that have already been made public. Allow me, however, to summarize very briefly here the essence of these remarks, in order to explain their spirit and intention.

The Turkish Delegation believes that it is necessary to include within the Charter an exact and explicit formula that would determine whether a dispute is or is not of the kind that falls within the reserved class. And a recognition of the sphere of jurisdiction of the Court of Justice in this matter would be, it seems, an adequate solution to this problem.

In order to implement the machinery of regional arrangements, whose principle is recognized by the Dumbarton Oaks Proposals, with the full effectiveness that is required of it and at the same time to set into motion the machinery of defense provided in such agreements, without having to submit to the inevitable delays in resorting to the procedure of military sanctions, it would be necessary to introduce some such automatically functioning arrangements as constituent elements of collective security, on condition, however, that they be used exclusively for purposes of defense and that the signatory states which might be led to make use of them be held to account by the Security Council for all the emergency measures which they might have been led to adopt as a consequence of such arrangements, and that they should also be bound to justify these as emergency measures.

Finally, the Charter should contain some clause expressly devoted to the case of legitimate defense.

Such, in brief, are the considerations that were suggested to us by a study of the Dumbarton Oaks Proposals.

Ladies and Gentlemen, I took occasion a few moments ago to tell you that Turkey felt itself immediately in sympathy with the Dumbarton Oaks Proposals. The causes for this sympathy are to be sought in the history of the Turkish Republic.

The fundamental document on which is founded the whole national and foreign policy of Turkey is the National Pact, published a quarter of a century ago, at the time of the foundation of the New Turkey. This document is nothing but an expression of faith in the principle of a Turkish state whose limits would remain purely national, which would enjoy national freedoms and recognize the right of all peoples to existence, to independence, to equality, and to freedom, condemning aggression

The Government of the Turkish Republic, which has fervently and militantly defended the principle of collective security, felt itself immediately in sympathy with the Dumbarton Oaks Proposals, in which it saw the realization of a form of association of nations more mature and more perfected than the Geneva Institution, in that it allows preventive action, the lack of which was the primordial cause of the failure of Geneva.

In the opinion of the Turkish Delegation, the new Charter ought to stipulate that this settlement of disputes should be sought in accordance with principles of law and justice. In conformity with the principle of the sovereign equality of all Member States, the General Assembly, which is the true representative organ of the new Organization, ought to be endowed with more extensive powers than those provided in the Dumbarton Oaks Proposals, and especially ought to be granted all powers of control in making decisions pertaining to the maintenance of peace and security; this, of course, without limiting in any way the powers originally conferred on the Security Council. Likewise, while granting to the great nations which assume heavy responsibilities in the field of security more extensive powers than to the other states, the Turkish Delegation considers that it would be well to ensure a more real balance within the Security Council by increasing the number of its non-permanent members and by likewise increasing the number of the minimum votes required to obtain decisions.

The essential innovation of the new Organization consists in the creation of a Security Council which would dispose of armed forces whose duty it would be to prevent aggression. Notably amongst its other duties and powers, the Security Council has the power of being able to recommend at any point in a matter under dispute for its settlement the most appropriate procedure and methods. In its application this ruling would result in allowing the Security Council to withdraw a suit whose judgment is pending from the jurisdiction of the Court in order to refer it to other bodies. The Turkish Delegation considers that it would be more in accordance with the principles of law that the judiciary procedure, once it has been set into motion, should follow its normal course and that, moreover, the Council should protect the party to the dispute that comes before the Court.

The United Nations Conference on International Organization

Doc. 55 (FRENCH)
P/13
May 2,1945

PLENARY

PROCES-VERBAL DE LA SIXIEME SEANCE PLENIERE DE LA CONFERENCE TENUE LE Ier MAI 1945, A 15 H 35

M. STETTINIUS: Messieurs les Délégués, Mesdames et Messieur , la Sixième Séance Plénière de la Conférence des Nations Unies pour l'Organisation Internationale est ouverte.

Nous commencerons aujourd'hui par le Rapport du Comité de Vérification des Pouvoirs. Je donne la parole au Président de la Délégation du Luxembourg, Président du Comité de Vérification des Pouvoirs.

M. JOSEPH BECH: M. le Président, Mesdames et Messieurs: Ce rapport qui date du 28 Avril 1945 ne tient pas compte des pays qui ont été invités après cette date. Le Comité, constitué conformément au règlement provisoire de la Conférence des Nations Unies pour l'Organisation Internationale, afin d'examiner les pouvoirs de ses membres s'est réuni le 28 Avril 1945, à 10 heures du matin. Le Comité était composé des représentants des délégations du Luxembourg, de l'Equateur, du Nicaragua, de l'Arabie Saoudite, de la Syrie et de la Yougoslavie.

Les pouvoirs des représentants des 46 Gouvernements suivants qui participent à la Conférence ont été examinés et reconnus en bonne et due forme: Arabie Saoudite, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Commonwealth des Philippines, Costa Rica, Cuba, Egypte, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Grèce, Guatémala, Haiti, Honduras, Indes, Iran, Iraq, Levant, Libéria, Luxembourg, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, République Dominicaine, Royaume-Uni, Salvador, Syrie, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques Soviétiques Socialistes, Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie.

Le Comité recommande à la Conférence d'accepter ces pouvoirs et d'accorder à ces représentants le plein droit departiciper à la Conférence.

* [Corrigendum voir p. 495]

Le Comité a constaté que les trente gouvernements suivants ont actuellement remis des pleins pouvoirs pour la signature des documents définitifs de la Conférence: Arabie Saoudite, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Egypte, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Guatémala, Haiti, Honduras, Iraq, Levant, Libéria, Luxembourg, Mexique, Nicaragua, Panama, Pays-Bas, Pérou, Salvador, Syrie, Turquie, Uruguay, Vénézuéla et Yougoslavie.

Le Comité appelle à l'attention des Gouvernements qui n'ont pas encore déposé leurs pleins pouvoirs sur la nécessité de déposer ces pouvoirs auprès du Secrétaire Général, dans les délais les plus brefs.

M. STETTINIUS: Je vous remercie, Dr. Bech.

Quelqu'un désire-t-il formuler des observations sur le Rapport que nous venons d'entendre ? (Pas de réponse)

Aucune observation n'était formulée je déclare le rapport accepté et approuvé.

Je donne maintenant la parole au Dr. Guillermo Belt, Rapporteur du Comité de Direction, qui présentera le Rapport sur la séance de ce matin.

DR. BELT: Constitution des Bureaux, Commissions et Comités:

Président du Comité de Vérification des Pouvoirs: Luxembourg

Rapporteur du Comité de Direction: Cuba

COMMISSIONS:

Dispositions Générales:

Président: Belgique

Rapporteur: Commonwealth des Philippines

Secrétaire Général Adjoint: Liban

Assemblée Générale:

Président: Union Sud-Africaine

Rapporteur: Panama

Secrétaire Général Adjoint: Libéria

Conseil de Sécurité

Président: Norvège

Rapporteur: Paraguay

Secrétaire Général Adjoint: Honduras

Organe Juridique

Président: Vénézuéla

Secrétaire Général Adjoint: Ethiopie

COMITES:

Préambule, Buts et Principes

Président: République Soviétique Socialiste de l'Ukraine

Rapporteur: Syrie

Organisation et Procédure

Président: Turquie

Rapporteur: République Soviétique Socialiste de la Russie Blanche

Organisation et Procédure

Président: Grèce

Rapporteur: San Salvador

Cour Internationale

Président: Pérou

Rapporteur: Iraq

Eligibilité et Général

Président: Costa Rica

Rapporteur: Haiti (éligibilité)
Arabie Saoudite (général)

Fonctions politiques et de Sécurité

Président: Bolivie

Rapporteur: République Dominicaine

Réglements pacifiques

Président: Uruguay

Rapporteur: Union Soviétique

Questions Juridiques

Président: Egypte

Rapporteur: Nicaragua

Coopération Economique et Sociale:

Président: Inde

Rapporteur: Guatémala

Mesures Coercitives

Président: Equate[illegible]

Rapporteur: France

Trusteeship

Président: Nouvelle-Zélande

Rapporteur: Luxembourg

Arrangements Régionaux

Président: Colombie

Rapporteur: Chine

M. STETTINIUS: Quelqu'un désire-t-il prendre laparole au sujet de ce rapport ? Pas d'objections ? Je déclare le rapport approuvé.

Mesdames et Messieurs, nous allons poursuivre notre ordre du jour et entendre les déclarations des Présidents de Délégations. Conformément à la décision spéciale prise hier par le Comité des chefs de Délégations et annoncée à la cinquième séance plénière, je donne la paroleau premier Ministre de l'Union Sud-Africaine, Président de la Délégation de ce pays.

LE MARECHAL SMUTS: Monsieur le Président, mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs. Permettez-moi de suivre l'exemple des autres Chefs de Délégations qui m'ont précédé à cette tribune, et d'exprimer tout d'abord les remerciements chaleureux de mes collègues Sud-Africains et de moi-même pour l'invitation que nous ont adressée le gouvernement des Etats-Unis et les autres Puissances invitantes. Notre plus cher désir est de voir cette Conférence réussir et marquer une étape importante dans le progrès des relations internationales et dans la coopération des nations pour la paix et la sécurité du monde. La ville de San Francisco, à toutes ses autres gloires, pourra ainsi ajouter celle plus grande encore d'avoir posé une nouvelle pierre blanche sur la longue route de l'humanité vers un avenir meilleur.

Comme les orateurs précédents, je dois constater également que notre réunion est assombrie par une perte terrible, la perte de ce grand homme d'Etat qui nous avait tous convoqués. Mais on peut dire, au sens le plus vrai du mot, qu'il ne nous a pas quittés. Sa forte personalité et son esprit admirable dominent encore ce pays, comme ils dominent toutes les grandes causes de l'humanité pour lesquelles il a travaillé. Son âme continue à nous inspirer, elle nous invite à poursuivre le chemin qu'elle nous a tracé. Nous devons à sa mémoire, aux services immortels qu'il a rendus au monde, de faire de cette Conférence un succès, une oeuvre historique digne de son nom. Demême qu'un grand Président américain fut le courageux pionnier du Pacte, de même la charte de cette nouvelle organisation du monde pourra être lancée avec succès sous les auspices d'un autre. De ces deux Présidents on peut affirmer qu'ils ont tout donné même leur vie, pour la grande cause de l'humanité qui nous réunit en ce moment à cette Conférence.

On ne peut plus douter, en effet, que pour nous et pour toute la race humainel'heure décisive a sonné. L'humanité est arrivée à l'heure cruciale de son destin, en tant que monde civilisé. Même la victoire militaire, la victoire écrasante qui couronne maintenant nos efforts de guerre en Europe n'est pas suffisante en elle-même. Elle ne doit être qu'un prélude à l'effort de paix, plus grand encore, qu'il nous reste à faire et qui mettra le point final à la lutte que nous menons pour réaliser un monde libre.

Tel est le but que nous voulons atteindre, telle est la signification profonde de cette Conférence.

Pendant une génération le monde a marché vers cette catastrophe, vers cette explosion de violence destructrice qui menace aujourd'hui les fondations mêmes de l'humanité. Deux guerres mondiales se sont déchaînées, dans une rage de destruction toujours plus grande, si bien qu'aujourd'hui les berceaux

de toute notre civilisation Occidentale ne sont plus qu'un champ de désolation sans précédents dans l'histoire. La science et le génie inventif de notre race mettent à la disposition de la guerre des ressources toujours nouvelles, toujours plus grandes et plus terribles.

Une troisième guerre mondiale pourrait bien dépasser les limites de ce que la société civilisée peut supporter; peut-être même mettrait-elle fin à notre existence en tant que monde civilisé. Il nous appartient d'empêcher cette monstrueuse éventualité et de la rendre moralement impossible. Tel est le but élevé pour lequel nous sommes réunis ici. Nous, les artisans de la paix, nous, les constructeurs de la paix future, nous n'oserons pas décevoir les espoirs et les prières de toute l'humanité souffrante qui a les yeux fixés sur nous. Nous nous devons à la fois au passé et à l'avenir. Nous n'oserons pas faillir à notre tâche après l'oeuvre qu'a accomplie le courage de nos millions de héros. Veillons à ce que leur dévouement, leurs sacrifices et ceux d'un nombre plus grand de civils ne soient pas vains, une fois de plus. Veillons à ce que dans la mesure où nous le pouvons, soit enfin arrêté ce cortège de la mort, cette marche au suicide de notre race, marche dans laquelle les innocents souffrent bien plus que les coupables.

Monsieur le Président, je suis ici aujourd'hui l'un des rares survivants de la dernière Conférence de la paix, tenue à Paris il y a 26 ans. Mon esprit se reporte encore plus loin en arrière, vers les souvenirs poignants de la guerre sud-africaine, il y a 46 ans, alors que, tout jeune homme, j'ai appris, pour la première fois, ce que signifiait la guerre pour un petit peuple et pour tout ce qu'il aime. C'est de cette expérience qu'est né mon profond intérêt pour la Société des Nations et pour le pacte rédigé à Paris en vue de maintenir la paix entre toutes les nations, petites ou grandes.

C'était là un grand et noble effort qui allait bien au-delà de tout ce qui avait été fait ou même tenté auparavant. Aujourd'hui il est de bon ton de déprécier la Société des Nations ou même de se moquer d'elle. Il faut bien dire cependant qu'au moment de sa naissance elle constituait un immense et réel progrès et ceux qui dans ce pays ou ailleurs ont travaillé en faveur de cette noble cause n'ont ni regrets ni excuses à exprimer.

Hélas, le pacte n'était qu'une étape. Cette nouvelle charte des Nations Unies ne sera peut-être, elle aussi, qu'une autre étape. Nous faisons des voeux pour qu'elle soit plus encore, mais il se peut qu'à un certain moment nous dépassions cette étape pour établir de nouveaux jalons sur la route de la paix mondiale jusqu'à ce qu'enfin nous arrivions à ces frontières lointaines du monde nouveau, dans lequel la guerre entre nations ne sera plus qu'un pâle et lointain souvenir dans la mémoire des hommes.

La Société des Nations a remporté de grands succès dans toutes ses activités humanitaires; une grande partie de ce qu'elle a accompli dans ce domaine si fécond pour l'humanité garde une valeur permanente. La nouvelle organisation ne pourra que poursuivre et développer son oeuvre.

Elle a connu l'échec et un échec grave dans un seul cas mais le plus important de tous: elle n'a pas pu prévenir la guerre; elle n'a pas pu empêcher une agression injustifiée qui a finalement abouti à la plus terrible des guerres mondiales. C'est donc ici que notre nouvelle tâche commence. Il n'est pas sans intérêt, à ce propos, de comparer, un instant, les différences de structure qui existent entre le Pacte de la Société des Nations et la Charte de Dumbarton Oaks.

Il est évident que ces deux instruments émanent de deux mondes différents. Une révolution d'une portée considérable s'est produite en 1919 et elle continue aujourd'hui. Au cours de la dernière Conférence de paix, personne n'a prévu et ne pouvait prévoir les grands changements d'ordre politique qui se sont produits dans le monde et dans les affaires du monde depuis lors. Nous avions établi des plans pour le monde que nous connaissions et tel que nous le voyions et ces plans reflétaient un optimisme légitime. Personne ne pouvait prévoir, par exemple que les Etats-Unis refuseraient d'entrer dans la Société des Nations et la laisseraient dans les eaux dangereuses de l'après-guerre, partir à la dérive comme il était fatal qu'elle le fit en leur absence.

Personne ne prévoyait que le souffle de grandes idéologies ferait trembler notre monde sur ses fondations. Personne ne se rendait compte des grands dangers que comportait l'avenir, un avenir très proche. Nous vivions et pensions dans un certain monde politique et ne pouvions prévoir les transformations économiques et sociales qui devaient bouleverser la base même de notre société. Il existait de grands hommes à cette époque, mais ce n'étaient pas de grands prophètes et encore moins des demi-dieux. Aujourd'hui nous voyons beaucoup plus clairement les dangers qui sont au-devant de nous. Nous savons maintenant que les mesures de conciliation et d'apaisement ne sont pas suffisantes, que la guerre doit être empêchée à tout prix et même au moyen de la guerre s'il le faut. Le Pacte n'avait pas cherché à empêcher la guerre à tout prix; il s'était contenté de prévoir des mesures retardatrices, des tentatives d'arbitrage, de négociation et de conciliation et, en dernier ressort, des sanctions économiques destinées à effrayer l'agresseur.

La Charte de Dumbarton Oaks, par contre, reconnaît, d'une manière réaliste, que la guerre doit être étouffée dans l'oeuf et que les demi-mesures seront impuissantes pour atteindre ce but. Ce principe une fois admis, elle reconnaît également, dans le même esprit réaliste, que les grandes puissances doivent

être investies d'une responsabilité nouvelle en vue du maintien de la paix. Elles ont la puissance et doivent être les premiers à assumer la responsabilité d'employer cette puissance en vue de prévenir la guerre. Sans aucun doute leur importance et leur rôle s'en trouveront amplifiés à l'égard des petites nations; mais cette disproportion n'est guère que le résultat logique des nouvelles obligations qui leur sont imposées en vue de la paix. Au cours de la Conférence de Yalta une nouvelle obligation corollaire de ce rôle, celle de l'unanimité de ces grandes puissances, a été ajoutée aux fonctions spéciales qui leur ont été assignées pour le maintien de la paix. Ainsi une nouvelle obligation leur a été imposée, celle de l'unité de décision; dans l'action, dans les mesures de coercition destinées à prévenir la guerre, elles doivent être unanimes, c'est-à-dire d'un commun accord, agir ou n'agir pas. Ce n'est peut-être là qu'une mesure transitoire et peut-être deviendra-t-il inutile à un certain moment de conserver une disposition aussi stricte pour maintenir l'union des grandes puissances. On peut espérer que l'habitude de collaborer créera entr'elles une atmosphère de confiance et dissipera la méfiance. Mais qui, connaissant les dissensions du dernier quart de siècle, leurs conséquences déplorables et, envisageant les possibilités de conflit des années de l'après-guerre,oserait affirmer qu'une disposition aussi sévère tendant à maintenir l'union ne soit pas nécessaire aujourd'hui ? Nous savons que l'on insiste actuellement sur leprincipe de l'unanimité et, en outre, ce droit à l'unanimité qui est exigé à présent peut arriver à transformer l'unanimité en un devoir moral, tendant ainsi à cimenter l'union des grandes puissances dont la désunion constituerait, en tout cas, le plus grand danger et la plus grande menace pour la paix future du monde. Je ne suis pas un apologiste de la Conférence de Yalta mais je sais quelle part l'abstention des Etats-Unis a eue dans l'échec de la Société des Nations et je sais qu'une abstention analogue ou des dissensions ultérieures entre les grandes puissances aboutiraient pour l'avenir à un échec de l'Organisation mondiale; c'est pour ces raisons qu'à mon avis la recommandation de Yalta ne représente pas un prix trop lourd à payer si l'on veut faire une nouvelle tentative pour supprimer la guerre entre les nations. Je n'entre pas en ce moment dans la discussion de la résolution de Yalta; je désire seulement indiquer les rapports de cette résolution avec le nouveau système institué par la Charte, comparé à celui du Pacte. Contrairement au Pacte, la Charte, en interdisant toute guerre internationale et en prévoyant à cet effet des mesures de coercition pour la prévenir, place les grandes Puissances dans une situation spéciale et introduit également, quant au vote, des dispositions particulières qui n'étaient pas nécessaires d'après le Pacte.

Cette interdiction non équivoque de laguerre et la reconnaissance de la situation spéciale des grandes Puissances qui en est la conséquence sont les deux points principaux sur lesquels la Charte diffère du Pacte de la Société des Nations. Il existe une troisième différence, qui porte non sur une disposition du Pacte, mais sur une omission. Elle n'a pas moins d'importance que

les deux autres, peut-être même en a-t-elle davantage. Elle a trait au système économique et social de la Charte qui n'a aucun équivalent dans le Pacte.

J'ai déjà fait allusion aux événements économiques et sociaux qui se sont produits dans le monde depuis la dernière Paix et qui n'avaient pas été prévus. Ils doivent avoir une influence profonde sur notre opinion quant au cours futur des événements et à leurs répercussions possibles sur la paix du monde. Les artisans de la dernière Paix vivaient, comme je l'ai déjà dit, dans unmonde politique et étaient dominés par une vue politique des événements. Ils estimaient que des solutions pacifiques seraient suffisantes. Il n'est donc pas étonnant que leurs plans aient été bouleversés par la suite d'événements économiques catastrophiques qui, entre les deux guerres, a désorganisé les économies nationales et mondiale. Le chaos dans lequel se sont trouvés les monnaies, les changes et les tarifs douaniers et les procédés plutôt curieuxauxquels on a eu recours pour y remédier sont trop connus de tous pour qu'il soit nécessaire d'insister. Les désastreuses conséquences économiques et sociales qui en ont résulté ne sont pas moins connues. Elles ont contribué dans une large mesure, de même que les nouvelles idéologies resurgies du passé et des bas-fonds nazis, à provoquer la crise d'où est sortie la guerre. Il est devenu bientôt évident que le chaos économique, le malaise social et les souffrances qui en découlaient, constituaient des sources de guerre tout autant que les formes habituelles de l'agression, si familières au monde politique.

Il faut ajouter à cela les nouvelles formes de propagande, la radio, l'infiltration, la cinquième colonne, le sabotage clandestin et autres innovations du même genre. A certains égards, l'agression prenait un caractère plus psychologique que matériel, plus insidieux et dangereux et, pertant, plus difficile à écarter par les vieilles méthodes politiques.

Toute la technique d'agression et d'attaque fut grandement transformée, et finit par évincer les procédés conventionnels, reconnus par le droit et les relations internationales. La confusion fut grande et les résultats désastreux pour les peuples épris de paix. Ces résultats ont été parmi les plus puissantes causes de la guerre présente. En conséquence, la nouvelle Charte, en cherchant à prévenir la guerre, prévoira les moyens et les méthodes qui permettront de surveiller ces forces nouvelles qui ont pénétré dans le domaine international; de ce fait, le nouveau Conseil Economique et Social proposé deviendra, à cet égard comme à d'autres, un des organes les plus importants de la nouvelle Organisation mondiale. Grâce à une collaboration étroite avec les autres organismes institués dans le domaine économique, qui existent déjà comme le Bureau International du Travail, le Fonds Monétaire, la Banque des Réglements internationaux, le Conseil d'Agriculture et d'Alimentation, ou qui seront certainement crées, ce nouveau Consei

permettra aux Nations Unies d'exercer sur ces forces, conditions et techniques nouvelles qui conduisent au malaise et aux désordres économiques et politiques, un contrôle bien plus serré que celui dont a jamais disposé la Société des Nations.

Il deviendrait ainsi possible de dominer les causes économiques et sociales de la guerre à leur source même, si l'on peut dire.

Permettez-moi pour conclure de faire une autre remarque concernant les lignes générales de la Charte comparée avec le Pacte. La nouvelle Charte ne doit pas être un simple document juridique tendant à prévenir la guerre. Je désirerais proposer que la Charte contienne, tout au début et dans son préambule, une déclaration des droits de l'homme et de la foi commune qui a soutenu les Peuples alliés dans leur longue lutte implacable pour l'affirmationmême de ces droits et de cette foi. Cette guerre n'a pas été une guerre classique d'antan. Elle a été une guerre d'idéologie, une lutte entre des philosophies et des croyances opposées. Elle a été, au sens profond du mot, une guerre de religion, plus peut-être qu'aucune autre guerre de l'histoire. Nous nous sommes battus pour la justice et le respect de l'homme, pour les libertés fondamentales et les droits de l'homme, qui sont à la base du développement du progrès et de la paix.

Que cette nouvelle Charte de l'humanité soit l'expression de cette foi qui est en nous, et qu'elle proclame ainsi au monde et à la postérité, que cette guerre ne fut pas une simple lutte de force brutale entre les nations, mais que, pour nous, derrière la lutte à mort, il y avait la lutte d'ordre moral, la vision d'un idéal, la foi en la justice et la résolution d'affirmer les droits fondamentaux de l'homme et de fonder pour l'avenir, sur ces principes, un monde meilleur et plus libre. Les nations éprises de paix n'ont jamais été aussi profondément émues. C'est pour une telle paix que nos hommes et nos femmes ont combattu sur les champs de bataille, qu'ils ont travaillé et peiné durant ces longues années de continuelle souffrance. Inscrivons-le dansla Charte des Nations Unies comme notre profession de foi et comme notre témoignage pour les générations futures. Nous avons combattu pour les valeurs éternelles qui soutiennent l'esprit de l'homme dans ses efforts vers la lumière. Affirmons notre foi, non seulement comme notre juste cause et notre principe spirituel dans cette guerre, mais aussi comme notre but pour l'avenir. La paix pour laquelle nous luttons et que nous faisons tant d'efforts pour sauvegarder est une paix juste, honorable et de bonne foi entre les hommes autant qu'entre les nations. Aucune autre paix ne serait digne des responsabilités que nous sommes prêts à assumer en vertu de cette Charte.

Nous persévèreront dans cette foi jusqu'à ce qu'elle règne dans l'humanité une fois pour toutes. Proclamons donc cette foi dans notre grande Charte historique.

M. STETTINIUS: Mesdames et Messieurs, nous allons maintenant donner la parole aux orateurs suivants, representant les diverses Délégations, en les appelant par ordre alphabétique. Le Président de la Délégation d'Ethiopie a désigné le ministre d'Ethiopie pour prendre a Washington la parole au nom de cette Délégation.

La présidence donne la parole à Son Excellence le Ministre d'Ethiopie aux États-unis.

M. TEWELDE MEDHEN: Monsieur le Président, Messieurs les Délégués, c'est avec une profonde émotion que je prends la parole, en tant que représentant de l'Ethiopie, devant cette Assemblée historique des nations qui a été réunie en vue de créer une organisation nouvelle, capable de garantir efficacement la sécurité collective et le maintien de la paix mondiale.

Je me présente aujourd'hui devant vous en tant que délégué d'une Ethiopie qui a triomphé des épreuves cruelles que lui avait infligées un adversaire puissant; d'une Ethiopie grandie par le courage inflexible qu'ont montré ses patriotes; par le sang de ses enfants et par les sacrifices heroiques et inoubliables du peuple britannique qui, lui aussi, a si généreusement versé son sang pour la libération de notre Empire.

L'Ethiopie est aujourdhui, pour le monde, la premiere nation qui ait été libérée de l'ennemi; depuis lors, fort heureusement, tout un groupe de nations ont partagé ce sort fortuné et peuvent elles aussi, grâce au courage sans défaillances de leurs patriotes et aux généreux sacrifices des Armées libératrices des grandes Puissances, apporter à nouveau au conseil des nations leur précieuse collaboration.

L'Ethiopie, comme tous les pays de l'Europe récemment liberée, a contracté une dette durable à l'égard des quatre Puissances dont les sacrifices et l'aide généreuse nous permettent aujourd'hui de collaborer à la construction du nouvel Ordre mondial.

Les petites Nations du monde sont particulièrement reconnaissantes aux quatre grandes Puissances d'avoir, en dépit du fardeau énorme que leur impose la guerre, placé avant toute autre préoccupation, celle de la création d'un organisme susceptible de préserver cette paix dont l'avènement est proche.

Nous, petites Nations du monde, avons été appelées a participer aux travaux de cette Conférence, non seulement en raison de cette identité d'idéal qui nous unit aux grandes Puissances dans la guerre actuelle et de l'interêt particulier que présente pour nous l'assurance d'une paix durable, mais aussi parce que c'est sur la garantie d'une existence libre et indépendante des petites Nations que toute organisation future du monde doit être fondée.

Bien des conflits et des guerres se sont élevés entre les Puissances depuis 150 ans; il me semble que, dans la majorité des cas, ils ont eu pour origine, si non pour cause immédiate des différences avec des petites Nations ou à propos d'elles. Par conséquent, l'expérience et la collaboration des petites Nations présentent une valeur particulière pour l'établissement d'une organisation efficace de sécurité collective.

Aucune Nation peut-être, n'est plus qualifiée que l'Ethiopie pour faire entendre les avertissements de l'expérience car l'histoire nous offre peu d'exemples de questions si clairement posées, dans leur simplicité impressionnante et de réponses si nettement formulées.

Il est inutile et inopportun de rappeler ici aujourd'hui en détails les circonstances qui ont provoqué la chûte de la Société des Nations et qui ont poussé au bord de l'abime un membre innocent de la Famille internationale. Il suffit de rappeler que l'agression était indiscutable et injustifiée, qu'elle fut reconnue telle par le concert des Nations. En s'en remettant a l'intervention des forces de sécurité collective, l'Ethiopie donnait un avantage facile à exploiter et profitable en lui même et par le moment ou il s'offrait aux armées de l'agresseur; l'Ethiopie recourut à cette mésure delibérément et en pleine connaissance des pertes et des risques qui en résulteraient pour elle. Il est clair que cette position de l'Ethiopie fut reconnue et acceptée par la Société des Nations et que celle-ci essaya de s'acquitter de sa mission en appliquant des sanctions à l'agresseur. Il était toutefois également certain que les sanctions choisies avaient été adoptées et appliquées trop tard, et qu'elles étaient insuffisantes pour répondre aux necessités evidents de la situation. En dépit de la gravité croissante des événements, la Société des Nations, par de subtils artifices de procédure, éluda la mise en vigueur des mesures qui apparaissaient pourtant indispensables pour aider mon pays dans sa lutte contre l'agresseur. D'autre part, les membres de la Société des Nations en decidant l'embargo sur les exportations d'armes à destination de l'Ethiopie, facilitèrent en fait la tâche de l'agresseur. Apres l'échec des demandes répétées presentées par l'Ethiopie à la Société des Nations pour qu'il fût mis un terme à l'extermination d'un peuple entier par les gaz asphyxients l'histoire a enregistré enfin, l'ultime appel que Sa Majesté Impériale, mon Auguste Souverain, a adressé aux forces du droit et de l'ordre, leur demandant de se grouper pour interdire de nouvelles agressions contre des États innocents. Cet appel demeura sans effet et la Société des Nations, en acceptant d'abandonner un de ses membres et de le laisser périr, accepta en même temps sa propre défaite et sa propre ruine. Sans la résistance courageuse et continue de nos patriotes, et sans l'aide considerable de nos alliées britanniques, il est probable que le destin de l'Ethiopie aurait été scellé à jamais.

L'Ethiopie se montrerait donc infidele vis à vis d'elle-même

vis à vis de ceux qui sont réunis ici et vis à vis de l'idéal pour lequel des braves sont morts, si elle n'exprimait pas ici, en quelques mots, les avertissements et les espoirs qui sont le fruit de son expérience et de ses profonds méditations.

Au cours de nos efforts en vue de créer une organisation nouvelle destinée à maintenir la paix, il est indispensable que nous conservions présents à la mémoire les caractères de l'ancienne Société des Nations afin de nous prémunir, par l'examen de ses défauts et de ses échecs, contre des erreurs analogues.

L'opinion publique des peuples du monde, si éclairée et si impérieuse soit elle, n'est pas en mesure de corriger par elle-même les défauts d'une organisation imparfaite. Mon pays a eu la bonheur et l'honneur de bénéficier de la sympathie et de l'appui de peuples de toutes les régions du monde, au cours de sa lutte contre un agresseur sans scrupules. Toutefois, ni cette sympathie ni cette appui n'ont pu prévaloir contre les délais désespérants qu'un Pacte imparfait rendait possibles et qu'un ennemi sans scrupules a su exploiter à fond.

Ils n'ont pu ni vaincre la crainte des responsabilités qui sévissait à la Société des Nations ni détruire la tendance qu'elle manifestait à créer des organismes ad hoc à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la Société en vue d'absorber et d'étouffer les appels urgents d'une victime, qu'une agression venait de blesser à mort. C'est ainsi que l'Ethiopie fut écrasée par un ennemi infiniment supérieur en nombre et abandonnée par la Société des Nations en dépit de la voix impérieuse d'une opinion publique unanime.

Désormais, les victimes des agressions cesseront d'avoir pour tout appui et toute consolation, des résolutions de blâme ou de sympathie, il ne faut plus que l'on puisse éluder par des procédures exigences de l'unanimité, la responsabilité de décisions et de mesures qui relèvent de tous les États désireux de maintenir la paix et la sécurité collectives. Toutes les Nations représentées ici doivent faire en sorte que l'Organisation future, et en particulier le Conseil de Sécurité ait le pouvoir et l'obligation d'adopter non seulement des résolutions ou des recommandations mais des décisions, et que ces décisions ne soient pas seulement des décisions de principe, mais qu'elles comportent des mesures immédiates pour assurer maintien de la paix au cours de la période de règlement du litige Il faudra que le Conseil de Sécurité puisse prendre des décisions rapides et ne risque pas de se trouver en face de manoeuvres d'obstruction ou de procédés dilatoires utiliser par ceux qui demanderaient au temps les avantages qu'ils n'auraient pu obtenir d'une décision favorable.

Il ne faut plus que les Nations pacifiques du monde soient obligées, comme le fut l'Ethiopie, de se soumettre à ce que l'on a appelé, à juste titre, "une spoliation par voie procédurière".

Les Grandes Puissances, à Dumbarton Oaks, ont décidé de confier à la nouvelle organisation et en particulier au Conseil de Sécurité, la responsabilité essentielle en ce qui concerne le maintien de la paix et la sécurité internationales, et de convenir que dans l'exercice des fonctions lui incombant de ce fait, le Conseil agit au nom de tous ses membres. Cependant, en chargeant le Conseil d'une responsabilité aussi lourde en leur nom, les autres membres de l'Organisation devront avoir l'assurance non seulement que le Conseil pourra, en fait, prendre des décisions en ce qui concerne les deux parties au différent et les faire appliquer, mais aussi, que, une fois saisi d'un différent, le Conseil restera charge, d'une manière directe et continue, d'y trouver une solution rapide.

On ne saurait tolérer à nouveau que, pendant qu'une agression est effectivement en train de s'accomplir, le Conseil renvoie des problèmes vitaux à des Sous-comités ou à des commissions d'enquête ou de conciliation et que la procédure régulièrement prévue pour l'organisation de la sécurité soit interrompue et l'application des sanctions suspendue pour permettre la création d'organismes nouveaux ou de procédures extraordinaires.

La responsabilité du maintien de la paix du monde doit, d'autre part, rester indivisible et universelle. On ne saurait nier que l'absence de certains états, au sein de l'ancienne Société des Nations, ait enlevé toute efficacité aux sanctions très modérées, qui avait décidées cette Organisation. La tâche et la responsabilité d'assurer la sécurité collective n'appartiennent pas à l'Europe ou à l'Amérique ou à l'Asie ou à l'Afrique, pas plus qu'elle n'appartiennent à une région particulière du monde ou à un groupe particulier d'états.

En se ralliant aux propositions de Dumbarton Oaks, l'Ethiopie croit devoir exprimer sa conviction que la responsabilité directe imposée au Conseil de Sécurité, d'agir au nom de tous les membres, ne devra, à aucun moment, se trouver diminuée ou suspendue, de même que son intervention effective ne devra, en aucune manière, être retardée ou entravée par le jeu d'accords régionaux. Le Conseil de Sécurité ne devra pas être obligé, comme l'était le Conseil de la Société des Nations d'attendre, pour agir, que le machinisme prévu pour la solution régionale des conflits se soit révélé impuissant. Nous ne saurions accepter une Charte qui permette à nouveau "la spoliation par voie de procédure" des victimes d'une agression.

Enfin, la Délégation Ethiopienne est profondément convaincue qu'il ne saurait exister d'organisation réelle de la paix et qu'aucun désir de paix, si fort, soit-il, ne saurait avoir d'effets, si les Nations du monde ne partagent pas la conviction qu'une paix mondiale ne peut être fondée que sur les principes de la justice.

M. LESCOT: Monsieur le Président, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs; Franklin Delano Roosevelt s'en est allé vers l'éternité, après avoir bien rempli sa journée. Il est parti avec cette rare élégance que l'on se plaisait à lui reconnaître et ceux qui, comme nous, professaient envers lui une affection sans bornes, aiment à se dire qu'il convenait à sa personnalité hors de pair d'être foudroyé tel un géant de la forêt par un temps d'orage.

Si je me permets d'évoquer en cet instant le souvenir de celui qui dominera notre siècle, c'est parce que j'estime qu'il est de notre devoir de ne pas nous écarter des voies qu'il a su nous tracer et qui sont déjà marquées par le sang de tant de milliers d'êtres humains. Franklin Delano Roosevelt n'a jamais désespéré de l'homme et il professait l'absolu respect de la condition humaine. Il avait foi dans les inébranlables vertus de la démocratie. Il croyait de toutes ses forces à une paix juste et durable. Il fondait les plus grands espoirs sur les travaux de cette Conférence de San Francisco. Et l'hommage le plus digne que nous puissions rendre à la mémoire du grand disparu, c'est de nous atteler à la noble et délicate besogne qu'il nous a laissée, avec toute la sagesse et toute la perspicacité dont nous sommes capables.

Je me suis permis de parler du sang qui a si généreusement été répandu sur les champs de bataille pour la défense de la civilisation. Comment ne pas profiter de l'occasion qui m'est ainsi offerte de dire toute l'admiration et toute la profonde reconnaissance du gouvernement et du peuple haïtiens pour les gouvernements et les peuples des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et des dominions, de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, de la Chine et des autres puissances combattantes qui ont, du rempart de leur volonté indestructible, protégé le monde contre les flots irrités de la barbarité totalitaire.

Comment ne pas saluer aussi, publiquement et affectueusement, le gouvernement et le peuple d'un pays auquel la République d'Haïti est unie par les liens les plus forts après les liens du sang: ceux de la langue et de la culture. A la France, dont aucun de nous n'a jamais désespéré; à la France éternelle; celle des Droits de l'homme, de la dignité, de la clarté et du sens de la mesure, nous offrons ici l'hommage de notre sincère admiration.

Mesdames, messieurs, le gouvernement de la République d'Haïti, que j'ai l'honneur de représenter ici a déjà fait savoir, au moment de la publication des Propositions de Dumbarton Oaks, qu'il les acceptait en principe et qu'il était disposé à faire partie de l'organisation internationale pour la paix et la sécurité qui serait édifiée sur la base de ces propositions.

Mon Gouvernement ne considère évidemment pas que les propositions en question soient parfaites, ni qu'il soit inutile d'y apporter des modifications. Mais il pense que les quatre grandes puissances qui ont travaillé à Dumbarton Oaks, ont envisagé le problème de la paix et de la sécurité sous son aspect pratique et qu'elles ont essayé de prévoir une organisation internationale, capable de prévenir effectivement le recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux.

On a fait aux Propositions de Dumbarton Oaks le reproche de ne pas respecter la conception traditionnelle de la souveraineté des Etats. Il ne nous paraît pas inutile de dire ici que le Droit International, pas plus que le Droit Civil ou le Droit Pénal, ne saurait être statique. Il doit s'adapter aux conditions changeantes de la vie des peuples. Les nationalismes d'un temps où les Etats pouvaient s'isoler à l'intérieur de leurs frontières, ne sauraient convenir à notre époque moderne de communications aériennes rapides.

La notion de la souveraineté des Etats peut donc fort bien n'être plus un principe intangible. Il nous faut cependant insister sur le fait que ce n'est pas aux petites nations seules qu'il appartient de consentir en l'occurrence les sacrifices nécessaires. La paix et la sécurité de la communauté internationale exigent des concessions de la part de toutes les puissances quelles qu'elles soient et quel que soit, par ailleurs, le titre de certaines d'entre elles à la reconnaissance des autres.

Pour en revenir, messieurs, aux Propositions de Dumbarton Oaks, le Gouvernement Haïtien considère comme une heureuse et utile innovation le fait par ceux qui les ont préparés, d'avoir introduit au Chapitre II un énoncé des principes qui doivent servir de base à l'organisation internationale et en conditionner le fonctionnement et le développement.

Il apparaît néanmoins à mon gouvernement que, pour être complète et sortir son plein effet, cette énonciation de principes devrait tenir compte, autant des aspirations et doctrines sans cesse réaffirmées dans les Conférences Internationales, que de la leçon objective des faits. Elle nous révèle, par exemple, qu'en sus des causes économiques le conflit mondial actuel s'est alimenté, de la façon la plus cruelle et la plus intensive, des perturbations psychologiques créées par les discriminations raciales ou religieuses des doctrines politiques que combattent les Nations Unies, désireuses de rester fidèles à l'idéal démocratique de la liberté et de la dignité humaine.

The United Nations Conference on International Organization

Doc. 55 (FRENCH)
P/13 (1)
May 19, 1945

PLENARY

MEMORANDUM

A la page 27, au paragraphe 2 du Document 55 (FRENCH), P/13, les mots "par le sang" devraient être remplacés par les mots "du sang". Au troisième paragraphe de la même page, le mot "barbarité" devrait être remplacé par le mot "barbarie".

The United Nations Conference on International Organization

Doc. 47 (English)
P/12
May 1, 1945

PLENARY

AGENDA FOR THE SEVENTH PLENARY SESSION

Tuesday, May 1, 1945, 8:30 p.m.

(1) Reports of the Rapporteur of the Steering Committee on:

(a) Rules of procedure

(b) Allocation of Conference positions

(2) Statements by chairmen of the delegations who have indicated a desire to speak to the Conference

The United Nations Conference on International Organization

PLENARY

Doc. 47 (FRENCH)
P/12
May 1, 1945

ORDRE DU JOUR DE LA SEPTIEME SEANCE PLENIERE

le 1er Mai, 1945 à 20 h. 30

(1) Rapports du Rapporteur du Comité de Direction sur:

(a) Règles de Procédure

(b) Distribution des Fonctions à la Conférence

(2) Allocutions des Présidents des Délégations qui ont indiqué leur désir d'adresser la Conférence

470

Les dix dernières années ont prouvé au monde, au prix de combien de souffrances, de villes détruites, et de pays dévastés, le sens prophétique des paroles prononcées par Sa Majesté Impériale lorsque, dans des circonstances tragiques, devant les nations assemblées à Genève, elle a déclaré que les peuples qui recherchent une paix sans justice finiront par ne trouver ni la paix ni la justice.

L'Ethiopie a toujours trop pleinement fait sien l'idéal de la Sécurité collective, elle a trop profondément souffert dans la défense de cet idéal, pour qu'elle puisse hésiter un instant à donner son appui total à l'Organisation qui ralliera l'adhésion de toutes les nations représentées ici. Cependant elle se sent le droit de présenter à cette Conférence historique, les vues et opinions qu'elle a acquises au cours de longues et tragiques années. Elle espère que son expérience pourra être de quelques secours pour la création d'une Organisation qui, tirant la leçon des erreurs du passé, saura bâtir un monument durable en souvenir des sacrifices héroïques de la génération actuelle. C'est à cette fin qu'elle consacrera tous ses efforts et c'est à cet espoir qu'elle restera éternellement fidèle.

M. STETTINIUS. Mesdames et Messieurs, Je donne la parole au Ministre des Affaires Etrangères et Président de la Délégation Française.

M. GEORGES BIDAULT: Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, En ce jour de victoire où j'ai, pour la première fois l'honneur et le privilège de parler devant vous au nom de la France, je ne chercherai pas à cacher ma profonde émotion.

L'effondrement de l'Allemagne hitlérienne auquel nous assistons constitue, pour l'ensemble des Nations Unies et en particulier pour mon pays, trois fois ravagé en trois-quarts de siècle par cette puissance de proie, un événement à la fois si longtemps attendu et si profondément dramatique que l'esprit demeure saisi devant l'incroyable force d'une telle leçon donnée à l'esprit de violence et d'agression.

Permettez à un homme qui était traqué, il y a quelques mois encore, dans son pays totalement occupé et férocement opprimé par un ennemi aujourd'hui aux abois, de réunir dans un même et vibrant hommage tous les artisans, humbles ou glorieux, du salut commun; l'héroïque armée soviétique qui porte sur ses drapeaux, de Stalingrad à Berlin, tant de retentissantes victoires, les valeureuses divisions du Royaume-Uni et des Dominions, vieux et braves compagnons de nos luttes, les magnifiques troupes américaines dont le sang versé sur notre terre si éloignée de leurs cités et de leurs champs, pour une cause qui ne connaît pas de distance, nous rend plus précieux encore le sol qui l'a reçu et plus sacrée la moisson qu'il a fait lever et qui s'appelle: liberté.

Ces armées, conjuguant leurs efforts, mêlant leurs sacrifices, ont supporté sur les champs de bataille européens la plus lourde part de la lutte commune, après que l'énorme premier choc de l'assaillant eût temporairement mis la France hors de combat, tandis que leurs frères d'armes américains, britanniques et chinois, sous d'autres latitudes, soutenaient un combat désormais victorieux contre l'agresseur japonais, promis lui aussi au désastre.

A ces armées victorieuses, j'associe, selonla stricte justice, les régiments de la France Libre, de Bir-Hakeim, de Tunisie, d'Italie, d'Alsace, de Karlsruhe, de Stuttgart, et de tant de combats sur tous les points du monde, y compris l'Indochine. Mon hommage s'adresse également à tous les combattants des Nations Unies dont la nationalité belge, hollandaise, polonaise, tchèque, norvégienne ou brésilienne ne se distinguait parfois sous l'uniforme commun que par un écusson aux couleurs de leur patrie, aux intrépides patriotes de Yougoslavie et de Grèce, et aussi à tous les soldats sans uniforme, aux résistants des pays opprimés, à mes propres compagnons en France, à tous ceux qui sont morts sous les tortures sans rien dire, à tous ceux qui furent déportésdans les bagnes allemands, à mes camarades, à mes frères, qui, dans la défaite provisoire, ont fait leur devoir de Français et de citoyens du monde.

J'ai appris, il y a peu d'heures, le retour dans ma patrie de certains de ceux ou de celles qui, à nos côtés, avaient mené

ce combat affreux où l'ennemi était partout et le front nulle part. Qu'il me soit permis de les saluer ici, à la face du monde, parce que cela leur est dû et qu'il ne faut pas que personne puisse douter que, dans le dernier épisode de cette guerre de trente ans, où nous avions déjà donné 1.500.000 morts, nous n'ayons continué en tout temps à faire tout ce que nous avons pu.

A aucun moment, malgré la trahison, la France ne fut absente du combat. Il n'y a pas un seul jour de cette guerre où des Français ne soient tombés pour la cause qui est celle des Nations Unis. Sous les ordres de celui qui est le symbole de notre honneur et de notre résolution, celui par qui et en qui notre peuple s'est retrouvé, j'ai nommé le Général de Gaulle, au dehors et au dedans de la France, les Français ont continué de lutter, parfois les mains vides, non seulement pour qu'il y ait encore une France, mais qu'il y ait toujours une humanité où la force sans loi n'ait pas le dernier mot.

Aujourd'hui, la France est de nouveau debout. Elle reconstitue chaque jour davantage ses forces militaires et économiques. Elle reprend sa place non seulement de grande puissance morale, ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, mais aussi de grande puissance de fait. Au nom des cent millions d'hommes de la Métropole et de l'Empire, communauté dont les épreuves ont si éloquemment montré au monde l'inébranlable solidité, je revendique ici avec fermeté, à la fois, tous les droits et toutes les responsabilités qui sont le lot des États de premier rang.

J'ajoute que la France qui, par tradition séculaire, ne peut séparer sa propre cause d'une cause universelle de justice, n'ayant jamais soutenu, en tout temps, de combat qui ne fut conforme à un grand intérêt humain, se présente à cette Conférence avec le dessein arrêté d'apporter à l'effort de tous les peuples et à sa vocation particulière dans le mouvement du monde.

M. le Président, on a beaucoup épilogué sur la position de la France dans cette Conférence. Certains commentateurs ont cru y voir je ne sais quelle attitude de refus, quelle arrière-pensée de manoeuvre ou quelle manifestation de mauvaise humeur: notre position s'inspire simplement de l'honnêteté avec laquelle nous entendons agir vis-à-vis de nous-mêmes et vis-à-vis de ceux qui nous font confiance. Mis en présence de décisions auxquelles nous n'avions pas été associés et dont certaines ne nous étaient même pas connues, nous avons dû décliner l'offre qui nous était faite concernant la recommandation par nous d'un système sur lequel nous n'étions pas pleinement éclairés. Mais cela ne signifie pas qu'à cette Conférence maintenant réunie, nous n'entendions pas jouer pleinement le rôle qui nous revient, ni que nous renoncions au rang qui est le nôtre et auquel, je le répète, le malheur d'hier ne nous a certes pas résignés à renoncer aujourd'hui.

Nous voici rassemblés au bord de l'océan immense dont puisse le nom être de bon augure pour l'avenir de nos peuples et pour le repos du monde.

Nous voici--et n'est-ce pas comme un signe du destin--dans la ville de Saint-François, cet homme de paix et de douceur.

Dans cette ville dont l'accueil spontané et généreux fait flotter nos drapeaux rassemblés, nous entreprenons notre tâche, tant de peuples du monde réunis; mais non pas encore tous ceux que nous souhaiterions y voir. J'entends mentionner ici la douloureuse Europe et particulièrement la Pologne héroïque, notre amie séculaire.

Hélas! nous ne verrons pas non plus celui qui devait présider notre rencontre. Nous sommes arrivés ici au lendemain d'une grande catastrophe, d'un grand deuil pour la nation américaine et pour toutes les Nations Unies, en particulier pour la France, au lendemain de la mort de ce grand citoyen du monde qu'était Franklin Delano Roosevelt. Après tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune, et sans doute pas le dernier, je désire exprimer le tribut de gratitude que tous ceux qui croient en l'avenir de l'homme doivent à celui qui fut parmi les conducteurs de peuples le héraut des grandes causes et des libertés essentielles.

Le deuil universel a clairement manifesté l'immensité de la perte. Dans la tombe où il a été enseveli avec la simplicité qui signale les grands hommes, l'admiration et la tendresse de nos peuples l'environnent à jamais. Le flambeau qu'il a tenu jusqu'à sa dernière minute est recueilli par des mains fidèles. Je veux dire, au nom de la France, que c'est avec une entière confiance que, pour les voies qui importent aux Nations Unies, nous nous tournons désormais vers le Président Truman comme vers le chef du grand peuple auquel nous lie le souvenir fraternel d'une assistance mutuelle qui, dans l'épreuve, ne s'est jamais démentie.

Messieurs, les Chefs de Délégations qui se succèdent ces jours-ci à cette tribune ont pour tâche de définir dans les grandes lignes, à l'ouverture des travaux de la Conférence, les principes qui les inspireront et qui représentent, en matière d'organisation générale du monde, les vues de leur Gouvernement et de leur pays.

J'ai lu qu'il y avait un mystère de la position française. Ce mystère n'est pas mystérieux. Nous avons en temps utile fait connaître à toutes les Nations Unies en quoi consistaient les amendements qui, à nos yeux, et sans doute à d'autres, apparaissent comme des améliorations nécessaires au plan de Dumbarton Oaks.

Dans quel esprit avons-nous étudié ce plan? Je le dirai d'un mot: notre esprit traditionnel, celui qui entre les deux guerres nous a fait déposer tant de projets en vue de fonder et de perfectionner l'organisme prévu en 1919. Tant qu'il y aura une France, elle continuera, sans se lasser jamais, à diriger le meilleur de ses pensées vers l'établissement d'un statut international, d'où l'harmonie entre les peuples bannirait pour toujours la guerre.

Nous avons retrouvé dans le plan de Dumbarton Oaks trop de choses qui nous étaient familières, de cette familiarité particulière qui vient de la paternité, pour que nous ne l'ayons pas considéré avec une certaine affection.

Cela n'empêche pas que nous estimions possible de le compléter et de l'améliorer sur certains points. Je dois dire d'abord que nous ne sommes pas de ceux à qui la sécurité collective apparaît comme un rêve, et d'ailleurs je pense qu'il est dangereux de mépriser les rêves des hommes.

Mais, dans mon pays, il n'est pas un foyer que la guerre n'ait touché dans ce qu'il a de plus cher. Et de tous ces foyers, de tout ce peuple, la Délégation que j'ai l'honneur de présider a reçu le mandat impératif de veiller à ce que l'organisation qui nous incombe constitue une défense réelle de la paix.

Concilier les exigences de l'idéal et les possibilités du réel, voilà le principe premier auquel nous voulons, pour notre part, nous tenir.

Nous entendons par conséquent apporter à l'étude des solutions proposées une rigueur et une exigence à la mesure des épreuves subies et des périls encourus.

Avec l'abolition de la puissance nazie, nous entendons, d'autre part, en finir avec la pratique de l'interprétation unilatérale des traités et affirmer le respect de la loi internationale, qui doit être plus que jamais observée après cette période confondante pour l'esprit où le droit était bafoué tous les jours.

Un second terme à restaurer dans sa haute noblesse est celui de justice: justice conforme à la démocracie internationale, c'est-à-dire qui reconnaisse pleinement les droits de tous les pays, y compris, je tiens à le souligner, ceux qui échappent à la qualification communément reconnue de grandes puissances.

Je ne suis pas convaincu que toute la place désirable ait été faite aux Etats que l'on appelle les petites puissances--et je ne sais pourquoi on les appelle petites, car il s'en peutse trouver qui ne le soient ni par leur passé, ni par l'importance de leur population, ni par l'idéal qu'elles entendent servir-- Il est de fait, en tout cas, que les propositions qui sont présentées á la Conférence comportent une participation prépondérante des grandes puissances parmi lesquelles, je le dis encore, se compte la France.

Ce privilège a été fixé en notre absence.

Ce qui a été appelé le veto des grandes puissances n'est assurément pas conforme à un idéal juridique dont nous ne désespérons pas qu'il soit un jour établi d'un commun accord entre les peuples.

Mais nous savons ce qu'est le monde aujourd'hui et qu'en dehors de la géométrie des apparences théoriques, il y a la question des moyens qu'il est possible à l'un ou à l'autre Etat de placer sur la ligne de bataille, au jour où il n'y aurait plus d'autre ressource.

C'est pourquoi rien ne viendra de la part du Gouvernement français qui puisse avoir pour résultat de compliquer l'action concertée en commun par les grandes puissances en cause.

Sur ce point du plan de Dumbarton Oaks, nous n'allons pas, pour le présent, élever d'objection déterminante.

Nous estimons, en effet, que dans l'amitié maintenue et resserrée de toutes les nations ici rassemblées, il est indispensable que se maintienne et se développe l'entente des cinq grandes puissances. Les moyens matériels de servir la paix sont pour une large part entre leurs mains. La certitude de leur accord sur les problèmes du monde est ce qu'attend avec confiance l'opinion publique dans tous les pays, grands et petits.

Je le dis avec la sensibilité particulière du représentant d'un peuple sortant de l'abime et un instinct qui supplée à une information incomplète. Si cet accord entre grandes puissances devait un jour être rompu, hélas! que Dieu alors nous prenne tous en pitié!

Il m'apparaît, Messieurs, et je m'excuserai presque de cette recommandation, mais nous savons ce qui est en jeu, que le devoir de chacun est d'aider de toutes ses forces à cette entente des plus grands Alliés, non seulement parce qu'elle constitue la fortification capable de protéger la paix, mais parce qu'à l'abri de cette fortification, à la faveur de sa protection, il va s'agir de faire du monde un milieu organique d'où devront être éliminés les germes de conflits futurs.

Une charte économique réglant notamment la répartition des matières premières, une organisation sociale où les problèmes du travail, posés sur le plan international pourront bénéficier pour de bienfaisantes solutions des possibilités infiniment plus larges et plus souples que celles qui sont offertes, le plus souvent, dans les cadres nationaux, voilà ce qui de toute évidence doit être réalisé.

Faute de quoi le monde, perpétuellement en armes, devrait monter devant son perpétuel tourment une garde sans fin.

S'ajoutant aux pierres d'angle économique et sociale, un troisième point d'appui reste nécessaire à l'édifice international.

commun et réciproquement reconnus nécessaires pour la sécurité collective. Nous sommes disposés à aller dans cette voie aussi loin que consentiront à s'y engager nos partenaires dans l'organisation générale.

Mais, je le répète, rien ne serait plus redoutable que de construire dans l'incertain un chateau de textes auquel ne répondrait aucune réalité véritable.

Nous devons faire en sorte que l'attente des peuples ne soit pas déçue. Des millions d'hommes et aussi des millions de femmes et d'enfants ont péri, parce que les formules de sécurité dans lesquelles le monde avait mis son espoir ont failli à remplir leur tâche.

Nous n'avons pas le droit de faire bon marché de leurs sacrifices, ni en détournant les yeux des sommets qu'ils fixaient ni en aventurant la paix de cette terre charnelle pour laquelle ils sont morts.

Les veuves et les mères d'Amérique--et je dis d'Amérique, parce que nous sommes aujourd'hui auprès d'elles et qu'une pensée, une même douloureuse fierté, une même espérance les associent aux mères et aux veuves de chez nous tous, de l'Oural à l'Ecosse et de la terre chinoise à la terre australienne--attendent de nous que le salut annoncé à l'humanité clémente, dont nous sommes ici les représentants, ne soit pas un simple sursis.

On a dit, c'est la dernière chance: non peut-être car la Providence a des ressources infinies. La dernière ou non, il serait criminel de ne la point saisir et ne la point réchauffer jalousement pour que s'épanouisse l'espérance.

Quelle figure ferions-nous, quelle réponse ferions-nous si, en rentrant chez nous, les cortèges des héros, des martyrs, des innocents nous demandaient: "Qu'avez-vous fait de notre victoire, de notre sacrifice, de notre avenir ?"

Cette Californie où les bénédictions du ciel et les richesses de la terre se confondent pour en faire une terre de promission, appelle de notre part un acte de foi et de raison.

Que la grande République des Etats-Unis ait pris la tête de cette consultation des peuples sur les affaires du monde dont il y a 25 ans elle s'était écartée, est sans doute parmi les motifs d'espoir les plus sensibles, les plus réconfortants et les plus valables.

Sur les ponts du Rhin où est la frontière de la France, les hommes de la Révolution avaient inscrit ces mots aujourd'hui encore vivants: "Ici commence le pays de la liberté." Nous espérons

profondément qu'à travers l'univers racheté par tant de souffrances et de courage, le pays de la liberté, de la démocratie et du droit s'étendra désormais à toutes les terres où, au vent nouveau qui s'élève, les hommes paisibles veulent tenter de vivre.

Confiante dans sa force régénérée, confiante dans les promesse de l'avenir, assurée d'elle-même au point d'avoir la première au lendemain d'une telle épreuve rétabli par des élections libres et ordonnés le fonctionnement régulier des institutions démocratiques, la France, j'en donne ici l'assurance, se dévouera d'un coeur fervent à la grande tâche de garantir au monde la sécurité pour tous et le droit de chacun.

Une première étape vers cette entente serait le rétablissement de la cour de justice de l'Amérique Centrale. Cette cour fut en effet la première institution de ce genre créée dans le monde, sous une forme permanente, avec juridiction obligatoire; elle constituait ainsi un précédent magnifique dans le domaine de la justice internationale.

Le Guatémala est également convaincu que le succès d'une organisation politique du monde dépend, dans une large mesure, d'une organisation économique internationale qui permettra à tous les pays du monde de relever le niveau de vie de leurs peuples et de chasser définitivement la misère de la surface de la terre. Il nous faut travailler à développer la production et la consommation dans nos pays afin d'y créer l'abondance et le bien-être. A cet égard, l'établissement d'un Conseil Economique et Social, tel qu'il est prévu dans les Propositions de Dumbarton Oaks, permettra certainement à l'économie internationale de s'orienter vers ce noble objectif.

La Délégation du Guatémala tient enfin à déclarer qu'elle partage pleinement l'esprit qui a inspiré hier les Ministres des Affaires Etrangères des pays américains, lorsqu'ils ont si brillamment défendu le droit de l'Argentine à siéger à cette Conférence. Je suis chargé d'exprimer la satisfaction profonde de mon pays devant la réalisation de cette unité complète des peuples américains et la participation de l'Argentine à cette Conférence.

La Délégation du Guatémala, en rendant le plus chaleureux hommage aux armées des Nations Unies pour le magnifique courage qu'elles ont montré dans la défense des libertés humaines, tient également à souligner l'émouvante et courageuse participation des femmes non seulement sur le front de l'intérieur mais aussi sur les champs de bataille.

Mes chers collègues, en cette heure glorieuse où les Armées Alliées sont en train de planter leurs drapeaux victorieux au coeur même du Reich, invoquons la mémoire de l'illustre et immortel homme d'Etat, Franklin Delano Roosevelt, dont l'esprit de justice guidera certainement les pas des nations réunies à cette Conférence.

M. STETTINIUS: Mesdames et Messieurs, nous avons aussi cet après-midi un groupe spécial d'invités, de marins américains, blessés de l'hôpital Militaire d'Oak Knoll, près de San Francisco. Je vais leur demander de se lever.

Je donne maintenant la parole au Ministre des Affaires Etrangères, Président de la Délégation de Haïti.

4/

Nous avons été heureux de voir que les questions de coopération intellectuelle, dont la France a été la première protagoniste, ont été reprises par la Chine, ainsi que par de nombreux Etats méditerranéens et américains. Fidèle à sa vocation et à sa défense traditionnelle de la prééminence de l'esprit, la France saisira la Conférence de suggestions tendant à confirmer et à réorganiser l'Institut de coopération intellectuelle.

Il faut d'abord parer à l'essentiel et ramener les problèmes à des considérations simples. Les nations doivent être avant tout rassurées, et pour cela il est essentiel que l'on comprenne bien ce qui constitue pour chaque pays les conditions de sa propre sécurité. Ne pas apprécier exactement les besoins de sécurité des Etats-Unis, ceux de l'Union Soviétique, ceux de l'Empire britannique, d'autres encore, c'est se condamner à juger faussement la politique de chacune de ces puissances.

Il faut aussi bien comprendre notre propre conception de la sécurité: elle vaut d'ailleurs pour l'ensemble de ce qu'on peut appeler les "zones dangereuses", puisque la géographie veut que nous soyons au voisinage immédiat d'une des plus dangereuses d'entre elles.

Notre volonté proclamée de nous procurer sur notre frontière de l'Est les garanties indispensables, la conclusion par le Gouvernement français d'un traité d'alliance avec le Gouvernement soviétique, notre intention affirmée d'enconclure éventuellement de semblables avec d'autres puissances; enfin, notre adhésion chaleureuse aux principes de la sécurité collective--tous ces éléments non seulement ne sont pas incompatibles, mais sont complémentaires. Ils contribuent, chacun pour sa part, à l'édification d'un système de sécurité. On pourrait les comparer aux trois enceintes d'une même forteresse et jamais personne dans les temps anciens n'a songé à demander la démolition d'un rempart sous prétexte qu'il nuisait à l'efficacité des autres. Au contraire, si les habitants du donjon étaient mieux rassurés par l'existence de trois murs de pierre entre eux-mêmes et l'ennemi éventuel, les défenseurs de chacun de ces murs faient de leur côté encouragés par la présence de deux autres lignes de défense. Nous pensons qu'il y a là une question de bon sens et que l'Organisation internationale de demain sera facilitée et non pas entravée si les pays les plus menacés s'efforcent, autant qu'ils le peuvent, de se prémunir par leurs propres moyens et si ceux qui se sentent exposés aux mêmes périls, s'entendent entre eux pour s'en défendre.

Nous parlons ici en gens qui ont payé pour savoir qu'afin de décourager toute tentative de guerre à l'avenir, il importe de combler ce qui sépare dans le temps la rapidité foudroyante des agressions nouvelles et l'inévitable lenteur des Conseils. Tel est le sens d'un des amendements que nous avons proposé au projet de Dumbarton Oaks.

Cela dit, nous sommes prêts à faire au bénéfice d'un monde nouveau les sacrifices de souveraineté qui seraient consentis en

M. STETTINIUS: Mesdames et Messieurs, avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais vous présenter des invités d'un caractère tout spécial que nous avons cet après-midi; des soldats Américains, dont plusieurs de ces jeunes gens ont été blessés sur le champ de bataille, et sont venus à nous d'hôpitaux des environs, pour être auprès de nous cet après-midi. Ils sont assis à l'arrière de cet amphithéâtre, et je vais demander à chacun d'eux de se lever. Jeunes gens!

Je donne maintenant la parole au Ministre des Affaires Etrangères et Président de la Délégation du Guatemala.

M. TORIELLO (Traduction de l'anglais). Monsieur le Président, Délégués, Mesdames et Messieurs: Nous ne pouvons laisser des nuages d'anxiété obscurcir l'horizon vers lequel l'humanité entière dirige ses espoirs et ses plus fervents désirs. L'angoisse qui était dans nos coeurs s'évanouit. Les terribles ténèbres doivent se dissiper en cette Conférence où les Nations Unies se sont assemblées pour construire un monde meilleur. Il doit en être ainsi: sinon, nous aboutirions à un échec désastreux et nous encourerions le verdict de l'histoire. L'admirable coopération de tous et, en particulier, le désir sincère d'harmonie qui anime les nations invitantes de trouver une solution aux problèmes les plus difficiles, conduira à un succès positif d'une importance sans égale. Elles doivent démontrer que l'esprit qui les unit dans la lutte contre ceux qui aspiraient à subjuguer le monde, continuera de les unir, alors que la victoire se dessine à l'horizon, dans la tâche ardue de construire un monde nouveau d'où seront proscrites l'agression, la tyrannie, la peur et la misère, un monde propice à la paix, la justice et la sécurité pour tous.

Si les puissances du mal avaient triomphé dans cette guerre, les forces de violence auraient prévalu sur les forces de la justice et du droit. Tel, heureusement, ne fut pas le cas. De ce fait, les petites nations du monde ont une foi profonde dans l'organisation juridique que cette Conférence donnera aux cinq continents, parce que le droit et la force morale de la justice sont la seule sécurité et la seule force des petites nations.

Le Guatémala désire avec ferveur que, à l'avenir, plutôt que de reposer sur la force armée, la sécurité des nations soit basée sur une organisation mondiale telle que celle qui a été envisagée à Dumbarton Oaks, une organisation qui aurait le pouvoir nécessaire de s'opposer de façon efficace à tout acte d'agression. En tant que nation éprise de liberté, persuadée que la paix sera réalisée et maintenue, le Guatémala est convaincu que, cette fois, l'humanité ne laissera pas échapper l'occasion--la dernière peut-être-- comme Son Excellence M. Eden l'a mentionné-- d'empêcher une

guerre future qui pourrait anéantir notre civilisation.

Le Guatémala, fidèle au principe de solidarité continentale et aux plus nobles idéals humanitaires, fut l'un des premiers à se joindre aux Nations Unies et, dans la mesure de ses capacités et ses ressources, il a prêté et il continuera à prêter une aide sincère, non seulement durant les conflits d'hostilités, mais aussi dans la tâche constructive qui suivra la guerre. C'est donc avec foi et enthousiasme que le Guatémala assiste à cette Conférence.

A la Conférence Interaméricaine sur les questions de paix et de guerre, tenue récemment à Mexico, le Guatémala a présenté des suggestions relatives aux Propositions de Dumbarton Oaks; entre autres, il a exprimé le désir des Républiques Latino-Américaines d'obtenir une représentation satisfaisante au sein du Conseil de Sécurité.

En ce qui concerne la Cour Internationale de Justice, le Guatémala a proposé que la juridiction de la cour soit rendue obligatoire, afin de lui permettre d'appeler à sa barre n'importe quel Etat, quelle que soit la nature de l'affaire en cause; ainsi, tout en jouissant d'une indépendance complète à l'égard de la communauté des Nations, elle aurait, lorsqu'elle rendrait ses arrêts, l'appui de cette communauté. Elle pourrait également rendre des décisions ex aequo et bono sur certaines questions litigieuses, sur demande adressée par l'une des parties, condition indispensable de fonctionnement satisfaisant de ce tribunal. A cette occasion, le Guatémala a également préconisé le renforcement du système Pan-Américain, cette organisation qui, depuis 50 ans, montre au monde la possibilité d'une coexistence pacifique des nations, fondée sur des principes de solidarité et de coopération. Les effets du Pan-Américanisme, qui se sont manifestés d'une manière tangible en tant d'occasions, et particulièrement depuis l'attaque déloyale de Pearl Harbor, se sont pour ainsi dire cristallisés d'une manière éclatante dans l'Acte de Chapultepec qui a donné à la solidarité américaine son expression la plus concrète en établissant une fraternité continentale.

Sur la base de cette expérience, le Guatémala estime indispensable la conclusion de pactes régionaux entre les pays unis par des liens géographiques, socieux et économiques, ces pactes devant être en harmonie avec ceux des organisations mondiales et continentales. C'est ainsi que le Guatémala verrait avec un plaisir tout particulier la conclusion d'un accord avec les Républiques soeurs de la Fédération Centrale Pan-Américaine afin d'aider à la solution de leurs problèmes mutuels et de favoriser leur développement économique.

Les faits postulent que les Etats comme pour les individus de nouvelles garanties juridiques et politiques plus précises. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement de la République d'Haïti estime qu'à côté du principe fondamental de l'égalité des états siégeant la paix, formulé au Chapitre II des propositions de Dumbarton Oaks, il serait indispensable d'inscrire le principe de la non-discrimination raciale et religieuse dans les rapports entre les peuples.

Mais les principes, Messieurs, pas plus que la machinerie d'une organisation internationale, quelle que raisonnable qu'elle puisse être, ne suffisent pas. C'est avec une profonde satisfaction que nous avons entendu, les représentants des différents pays parler de la nécessité absolue, dans le monde de demain, de la collaboration intellectuelle entre les états.

Nous touchons ici à un problème que mon gouvernement considère d'importance capitale, pour la paix et la sécurité futures. Si les traditions guerrières de certains peuples, leur désir malsain d'aller loger dans le nid des autres les empêchent de se soumettre librement a un ordre international basé sur la justice et sur l'égalité entre les nations, il convient, sans l'ombre d'un doute, de s'attaquer a ces traditions et a ce désir malsain. La coercition et les réformes économiques ne suffisent pas en l'occurrence. Elles peuvent assurer éventuellement le désarmement physique de certains états. Seule, l'éducation nous permettra d'arriver a leur désarmement moral. Seule elle nous permettra d'éteindre la haine dans le coeur de l'homme, de développer en lui les sentiments d'amour et de tolérance a l'égard du prochain, sans lesquels il ne saurait y avoir de paix véritable sur cette terre.

Il est à noter ici, Messieurs, que les dictateurs eux-mêmes avaient compris l'importance primordiale du problème de l'éducation. A leur arrivée au pouvoir, leur premier soin fut de s'emparer de la jeunesse des écoles. De ce point éminemment stratégique, ils ont pu mener le reste de leur campagne audacieuse: abolir les libertés, persécuter les juifs, mentir, voler, s'en prendre même a Dieu. On se demande parfois comment des êtres humains ont pu se soumettre a un régime aussi abject. L'explication est claire. Les dictateurs savaient su, par l'éducation, prendre l'âme de leurs peuples et la façonner à l'image de la leur.

Au Chapitre IX des Propositions de Dumbarton Oaks, le Gouvernement Haïtien estime donc qu'une mention spéciale devrait etre faite de la nécessité d'une collaboration intellectuelle des peuples en vue de la paix. Et il propose

ou à côté des commissions économiques et sociales, une commission d'éducation soit créée qui se donnera pour tâche de veiller à ce que les systèmes scolaires des différents pays ne soient pas utilisés pour des fins contraires à la paix et à la sécurité.

Tel est, Monsieur le Président, chers collègues, mesdames et messieurs, le message qu'au nom de la Délégation Haïtienne je m'honore d'apporter à cette illustre Assemblée, avec la promesse que, fidèle aux traditions de paix, de liberté et de justice qui l'ont guidé à travers son histoire, mon pays contribuera dans toute la mesure de ses capacités, à la tâche grandiose que tous nous nous sommes assignée: celle de l'édification d'un monde plus sain, plus généreux, plus logique, et partant plus conforme aux légitimes aspirations de nos peuples.

M. STETTINIUS: Je donne maintenant la parole au Ministre des Affaires Etrangères, Président de la Délégation de l'Irak.

M. AL-OMARI: (En Arabe Saoudit)

Interprète: (en anglais) Monsieur le Président, Messieurs les Délégués, Mesdames et Messieurs: Au nom de la Délégation de l'Irak, je désire remercier le Gouvernement et le peuple des Etats-Unis d'Amérique, et particulièrement le Maire et les citoyens de San Francisco, pour leur chaleureux accueil et leur hospitalité si généreuse.

Tous les membres de la Délégation de l'Irak ont été douloureusement frappés lorsqu'ils ont appris, en se rendant à la Conférence, la mort tragique du Président Franklin Delano Roosevelt, universellement aimé et respecté. Sa mort, en ce moment si important de l'histoire du monde, est une perte non seulement pour les Etats-Unis d'Amérique, mais pour tous les peuples épris de paix et de liberté. En vérité, il était l'une des plus grandes figures de l'humanité et se distinguait parmi les plus grands chefs d'Etat qui travaillent à établir un monde nouveau de paix et de sécurité. J'irai jusqu'à dire qu'il était la torche qui éclairait l'humanité.

L'Irak, berceau de la civilisation et du droit, espère en la création d'une ère nouvelle de paix universelle qui sera basée sur le respect mutuel entre les nations, sur la reconnaissance des valeurs humaines et sur le principe de justice.

C'est dans cet esprit que l'Irak prit part récemment à l'établissement d'une société des Etats Arabes dont la Charte a été soumise au Secrétaire Général de cette Conférence. Cinq des Etats qui se joignirent à cette Ligue se trouvent aujourd'hui à la Conférence, résolus d'aider à la création d'une Organisation Internationale, capable de réaliser l'idéal de tous pour le bien de l'humanité.

Il y a peut-être lieu de signaler que, dès le début des hostilités en Europe, le Gouvernement du Libéria se déclara neutre et ne manqua jamais de maintenir strictement cette attitude envers les diverses puissances belligérantes. Toutefois, bien que le Libéria, dès l'origine, fit son possible pour se maintenir à l'écart du conflit, les méthodes adoptées par l'Allemagne pour justifier ce qu'elle prétendait être son droit et son honneur national, méthodes qui consistaient à couler sans préavis des paquebots non-armés battant pavillon de ses adversaires et aussi des neutres, à bombarder des villes ouvertes et même des villages, et enfin le dédain total des droits des petits Etats, étaient des infractions si flagrantes aux usages de la guerre civilisée qu'elles amèneront à juste titre le Gouvernement du Libéria à entretenir de graves appréhensions que la doctrine dela force qui prime le droit s'établisse à demeure dans le domaine des relations internationales, doctrine ayant pour résultat de subjuguer complètement et même d'éliminer de la famille des Nations tous les petits Etats sans défense.

C'est pourquoi le Gouvernement du Libéria ne pouvait ontinuer plus longtemps à regarder avec indifférence et insouciance le grand conflit mondial.

Il a donc éleve une protestation solennelle contre les actes illégaux et inhumains des puissances de l'Axe en rompant toutes relations avec leurs gouvernements.

Les Gouvernements des Etats-Unis d'Amerique et du Liberia conclurent et annoncerent un plan de collaboration en vertu duquel les forces armées des Etats-Unis devaient rester stationnées au Libéria, plaçant ainsi notre République dans la sphère d'activité des Nations Unies.

A certains égards, l'activité du Libéria dans cette guerre contre les puissances de l'Axe peut paraître négligeable, mais nous éprouvons cependant quelque fierté du fait que nous avons été le plus grand fournisseur de caoutchouc naturel pour la cause des Alliés.

Nous pensons que ceci á permis aux tanks, aux jeeps et à toutes les autres voitures automobiles de rouler plus vite et plus sûrement sur les routes de Berlin.

Au sujet des Propositions de Dumbarton Oaks et des travaux qu'elles imposeront aux délégués à la Conférence, je désirerais indiquer que l'initiative de préparer un plan de sécurité mondiale et de paix, prise avant la fin de la guerre par les Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Union Soviétique et de la Chine, est en tout point digne de louanges; elle montre clairement que les grandes puissances

En conclusion, je voudrais dire que les peuples de tous les pays attendent avec anxiété qu'en tant que chefs et mandataires de nos gouvernements respectifs, nous ne nous laissons pas inspirer, dans notre collaboration à la rédaction d'une charte de l'organisation internationale, par des caprices purement personnels ou nationaux, mais que nous soyons guidés par les réalités de la situation présente.

Nous devons, par conséquent, chercher à formuler et à construire un système de paix et de sécurité internationales suffisamment fort pour qu'il puisse inspirer confiance, non seulement en temps de crise et de menace de guerre, mais en tout temps. Il doit être fondé, non sur des égoïsmes nationalistes ou des conceptions impérialistes, mais sur les principes de la justice et du droit pour toutes les nations, grandes ou petites.

Je signalerai cependant que l'expérience a montré qu'on ne saurait compter sur une paix et une sécurité durables que si les grandes puissances elles-mêmes sont unies et le restent dans la paix comme elles l'ont été dans la guerre. Les valeurs morales doivent prévaloir à l'avenir et la volonté de défendre la paix doit également dominer la vie des nations. Ces considérations sont plus vivantes peut-être dans la pensée des petites nations que dans celle des grandes nations, car, du fait qu'elles sont dépourvues des moyens de conduire la guerre, les petites nations ne revent que de paix mondiale et ne placent leurs espoirs que dans la sécurité de leurs droits et de leur indépendance. La Conférence peut tirer parti de cet esprit; elle pourrait améliorer les mesures destinées à prévenir la guerre et à maintenir la paix en écoutant la voix et, je pourrais dire, en profitant de la sagesse de toutes les petites nations. Il y a près de deux mille ans, le plus sage, le plus humain de tous les guides de l'humanité observait, pour l'édification des philosophes, "qu'un petit enfant les menerait".

Espérons que dans l'intérêt d'un monde ordonné et pacifique les Nations Unies travailleront ensemble, maintenant et toujours, afin que la véritable civilisation démocratique et les valeurs humaines ne disparaissent pas de notremonde et ne soient pas refusées aux générations futures.

M. STETTINIUS: Messieurs les Délégués, je donne la parole à M. Hasan Saka, Ministre des Affaires Etrangères de Turquie, Chef de la Délégation Turque, dernier orateur inscrit.

Messieurs, l'Irak, au début même de cette guerre connut son devoir et rompit toutes relations diplomatiques et économiques avec l'Allemagne. En temps utile, elle rompit ses relations avec les Puissances de l'Axe et finalement leur déclara la guerre. L'Irak, nation belligérante placée au coeur même des communications du monde entre l'Orient et l'Occident, a mis toutes ses ressources à la disposition des Alliés, particulièrement ses moyens de communications. Il lui a été possible ainsi de prendre une part active dans la lutte et elle continuera de le faire de plein gré et avec joie jusqu'à la victoire finale. La Délégation de l'Irak vient à cette Conférence joyeuse et confiante, joie causée par la longue série de brillantes victoires gagnées par nos Alliés sur le champ de bataille, confiance due à la détermination évidente de chaque nation représentée à cette Conférence d'assurer cette fois-ci que ce ne serait pas en pure perte; nous réussirons à établir une Organisation qui assurera la paix du monde, une Organisation basée sur la connaissance des plus hauts principes de vérité et de justice, une Organisation armée surtout de pouvoirs d'intimidation forts et efficaces, afin que cette fois-ci les grandes pertes et les grands sacrifices de cette guerre n'auront pas été en vain.

Mais pour réaliser ces espoirs, il semble nécessaire d'étudier tout spécialement les principes suivants:, en premier lieu, le respect des principes de droit et de la justice fait partie intégrale de la tâche qui garantit la paix et la sécurité véritables du mondes; en second lieu, si les responsabilités spéciales qui incombent aux Grandes Puissances leur donnent droit à une plus grande autorité en certaines matières, néanmoins, chaque nation, grande ou petite doit sentir que le principe général d'égalité de tous les Etats dans la nouvelle Organisation Mondiale est reconnu et respecté dans la pratique.

Dans ce but, il est non seulement nécessaire d'augmenter le nombre des Etats représentés au Conseil de Sécurité mais aussi de tenir compte d'une juste représentation régionale.

Troisièmement, que la nature et l'étendue des devoirs et obligations qui incombent à tous les Etats soient clairement définis, et tels que l'exécution en soit normalement possible par les Etats eux-mêmes, ou, le cas échéant, par la coercition.

Quatrièmement, que la composition et la procedure du Conseil de Sécurité soient telles que les différends entre nations puissent recevoir une solution prompte et juste. Tout mécanisme compliqué qui tendrait a retarder les décisions promptes et une action effective pourrait annuler la valeur de l'acte et les mesures prises pour l'exécuter. Il est vraisemblable qu'un désastre s'ensuivrait.

Cinquièmement, que l'Assemblée Générale ait juridiction sur tout litige entre nations qui pourrait amener à un conflit armé et que le Conseil de Sécurité n'ait pu résoudre, en raison d'un désaccord entre les membres permanents, ou de toute autre cause. Dans ces cas, le Secrétaire Général aurait pour devoir de convoquer immédiatement l'Assemblée Générale en session pour considérer le litige et la décision de l'Assemblée par une majorité des deux tiers devrait être mise à exécution.

Je termine et je salue la paix future du monde qui est entre vos mains.

M. STETTINIUS: Messieurs les Délégués: Avant de donner la parole à nos prochains orateurs, je désire vous annoncer que la séance plénière prévue pour ce soir aura lieu à 10 h 30, et que la séance plénière prévue pour demain aura lieu à 15 h 30. J'ai demandé au Dr. Soong de bien vouloir présider la séance plénière de ce soir, et je demanderai à M. Molotov de bien vouloir présider la séance de demain.

Nous entendrons encore cet après-midi deux orateurs avant de lever la séance. Je donne d'abord la parole au Vice-Président du Libéria, Président de la Délégation Libérienne, puis au Ministre des Affaires Etrangères de Turquie, Président de la Délégation Turque.

La parole est au représentant du Libéria.

M. SIMPSON: M. le Président, Messieurs les Délégués, Mesdames, Messieurs: C'est un grand privilège pour moi de prendre la parole à la séance plénière de la Conférence des Nations Unies pour la paix et la sécurité internationales.

Au nom de la Délégation Libérienne, permettez-moi d'affirmer que nous nous joignons aux autres Délégations pour rendre hommage à la mémoire du Président Franklin Delano Roosevelt, dont la perspicacité a été en grande partie responsable de la convocation en cette belle ville de San Francisco de la présente Conférence. La mort de ce libéral ami du genre humain est une perte cruelle, non seulement pour ce pays, mais pour toutes les nations, grandes et petites.

Je désire vous assurer que la Délégation Libérienne ne saurait qu'être appréhensive dans une telle occasion. Les orateurs qui sont montés à cette tribune ont eu l'occasion de vous parler de la guerre brutale et du carnage qui se sont abattus sur leurs pays pendant trop d'années. Je fais tout particulièrement allusion aux représentants de la Chine, de la France, de la Belgique, de la Tchécoslovaquie, de la Grèce, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, du Commonwealth des Philippines et de la Yougoslavie. L'Ethiopie a également eu son baptême de feu.

Ces pays ont été envahis, violés et conquis par des forces supérieures. Nous les avons plaints de tout coeur et nous déplorons encore les agonies qu'ils ont dû et doivent encore endurer. Mais nous sommes heureux que leur libération soit finalement un fait accompli et que leur esprit soit resté inconquis. C'est en vérité un truisme que la Force semble parfois primer le Droit, mais c'est toujours le Droit et la Justice qui, en dernière analyse, l'emportent sur la Force.

M. le Président, je ne puis m'empêcher de rappeler la lutte héroïque que la Chine a soutenue pendant huit longues années pour survivre et contribuer à maintenir la paix dans le monde. L'histoire louera un jour à juste titre le caractère indomptable du peuple chinois. Nous sommes redevables à la Russie Soviétique pour les victoires, en Europe, de ses puissantes armées, et tout particulièrement pour la lutte sanglante et historique de Stalingrad qui restera toujours fraîche dans nos mémoires.

Je me permets de dire à la Délégation du Royaume-Uni que son Gouvernement et son peuple méritent d'être loués pour leur vaillance, aux jours sombres de la guerre. Je fais allusion à la bataille de l'Angleterre, alors que cette bataille semblait perdue et que le sort du monde démocratique se trouvait dans la balance. Ce fut alors que le Gouvernement de Sa Majesté et le peuple de Londres résolurent que les Anglais ne seraient jamais des esclaves. C'est fort de cette conviction que le Premier Ministre, M. Churchill, a dit: "Nous défendrons chaque village, chaque ville... nous n'accepterons pas de conditions, nous ne tolérerons pas de négociations, nous ferons peut-être preuve de pitié, mais nous n'en demanderons point".

Enfin et surtout, les dons naturels de direction et de perspicacité du Président Roosevelt et de ses collaborateurs avisés, la force et les ressources industrielles du Gouvernement des Etats-Unis ont contribué fort efficacement à la poursuite de la guerre, dont nous voyons avec joie se dérouler la dernière phase en Europe. En vérité, les Etats-Unis d'Amérique sont bien devenus "l'Arsenal de la Démocratie".

Je vous prie de m'excuser d'avoir abusé de votre patience, mais les membres de la Délégation du Libéria ont encore présente à l'esprit la bonne fortune avec laquelle leur pays l'a échappé belle aux mains des Allemands. Nous ne doutons pas un instant que l'esclavage physique et économique imposé aux autres nations auraient fort bien pu nous être également infligé, et c'est pour cette raison qu'il nous vient l'inspiration de louer les représentants des pays qui, par leurs luttes et par leurs sacrifices, tant en labeur qu'en vies humaines, nous ont permis de survivre et ont sauvé la civilisation et l'idéal démocratique.

qui avaient les moyens de faire la guerre et qui n'ont pas, au moment opportun, pu l'empecher, sont maintenant fermement décidés à prendre au moyen d'un pacte l'engagement solennel de rester en état de paix, tout en se joignant aux autres pays épris de paix pour fonder une organisation dans l'intérêt commun de l'humanité.

Nous espérons sincerement que les nations représentées à cette Conférence meneront à bien cette organisation dans un esprit de coopération et de compréhension mutuelle.

La Délégation que j'ai l'honneur de présider me charge d'informer l'Assemblée que, sous réserve des quelques amendements qui doivent faire l'objet d'un examen, le gouvernement du Libéria est heureux de donner son plein appui aux Propositions de Dumbarton Oaks.

En vue de conférer au Conseil de Sécurité pleins pouvoirs pour maintenir la paix et la sécurité internationales, la Délégation du Libéria est prête a appuyer la recommandation contenue a l'Article VI, concernant l'octroi de sieges permanents aux représentants des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, de la République de Chine et, en temps voulu, de la France. Le nombre de six Etats, prévu pour les sièges non permanents, devrait etre porté à sept, et l'Assemblée Générale devrait élire, en les choisissant sur la liste des Etats membres n'ayant pas droit à un siege permanent, ces sept Etats dans l'ordre alphabétique; leur mandat serait de deux ans et la procédure serait appliquée jusqu'à épuisement de la liste desdits Etats. Ainsi, tous les Etats membres des Nations Unies seraient à un moment ou a un autre représentés au Conseil. Si l'on adopte cette suggestion, on réussira peut-etre à éviter les écueils rencontrés par l'ancienne Société des Nations. L'acceptation de la proposition ci-dessus permettrait de se rendre compte une fois de plus s'il est possible, dans une association de nations démocratiques, de sauvegarder un principe vraiment démocratique.

La Délégation du Libéria est également d'avis que, quelles que soient les études que l'on pourra consacrer aux problèmes économiques, sociaux et aux autres questions humanitaires, tels qu'ils se posent aux membres des Nations Unies, et qu'ils sont envisagés au paragraphe 3, chapitre I des Propositions de Dumbarton Oaks, il devrait etre clairement spécifié que cela ne signifie point qu'une nation ou que l'Assemblée Générale peuvent soit s'immiscer, soit intervenir dans les affaires intérieures d'un autre Etat, en déclarant que cet Etat a besoin de certaines améliorations ou réformes d'ordre social ou économique. L'Etat doit se réserver le droit de juger de la nécessité de telles mesures, sinon son statut ne serait plus celui d'une nation indépendante.

M. HASAN SAKA:

Monsieur le Président, honorables délégués, mesdames, messieurs,

Je tiens tout d'abord à m'aquitter de l'agréable devoir de présenter, au nom de la Délégation Turque, mes vifs remerciments au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique d'avoir pris l'initiative de réunir cette conférence en territoire américain libre et démocratique et spécialement à la municapalité de cette belle ville de San Francisco qui, en dépit de toutes les difficultés inhérentes à une grande base de guerre, nous apporte la plus cordiale et la plus exquise des hospitalités.

En gravissant les marches de cette tribune, ma première pensée va avec émotion vers le grand disparu auquel nous devons tous de nous trouver ici. Le Président Roosevelt n'était pas seulement un grand chef d'Etat entouré de l'amour et du respect de son peuple mais il était aussi un grand humain dont toute la pensée, tous les efforts ont tendu constamment vers la création d'un monde où les peuples seraient libres, heureux et prospères, forts de leurs droits et confiants dans la justice. Au nom de la Délégation Turque je m'incline devant sa mémoire et lui paie mon tribut de reconnaissance et de gratitude.

Mesdames, messieurs, la Délégation Turque se trouve déjà avoir déposé au Secrétariat général de la Conférence un mémoire où elle donne un apercu général de ses observations sur les conclusions du projet de Dumbarton Oaks. Je ne voudrais donc pas fatiguer mon auditoire par la répétition de nos commentaires, déjà rendus publics. Qu'il me soit cependant permis de résumer très brièvement ici l'essence de ces observations pour en faire ressortir l'esprit et l'orientation.

Militant fervent de l'idée de sécurité collective, le gouvernement de la République s'est senti tout de suite attiré par le projet de Dumbarton Oaks dans lequel il a vu la réalisation d'une forme d'association des nations plus évoluée et plus perfectionée que l'institution de genève par le fait qu'elle prévoit l'action préventive dont le défaut a été la cause primordiale de l'échec de cette institution.

Aux yeux de la Délégation Turque la nouvelle charte devrait stipuler que les solutions des différends seront recherchées conformément à la justice et au droit. En application du principe de l'égalité souveraine de tous les Etats membres, l'Assemblée Générale, qui est le véritable organe représentatif de la nouvelle organisation, devrait avoir des attributions plus étendues que celles prévues dans le projet de Dumbarton Oaks et tenir notamment

dans ses mains tous les pouvoirs de contrôle au sujet des décisions concernant le maintien de la paix et de la securité, tout cela, bien entendu, sans aucune limitation des pouvoirs originairement conférés au Conseil de Sécurité. De même, tout en reconnaissant aux grandes nations qui se chargent, dans le domaine de la sécurité, de lourdes responsabilités, des pouvoirs plus étendus que pour les autres Etats, la Délégation Turque estime qu'il y aurait lieu d'assurer un équilibre plus réel au sein du Conseil de Sécurité par l'aumentation du nombre de sièges non permanents ainsi que par une élévation parallèle du minimum de voix necessaires pour entraîner les décisions.

L'innovation essentielle de la nouvelle Organisation réside dans la création d'un Conseil de Sécurité ayant à sa disposition la force armée chargée de prévenir l'agréssion. Parmi d'autres attributions qui lui sont confiées, le Conseil de Sécurité a, notamment, le pouvoir de recommander à n'importe quel stade d'un litige la procédure et la méthode appropriée pour sa solution. L'application de cette règle aurait pour résultat de permettre au Conseil de Sécurité de soustraire une affaire en instance judiciaire à la compétence du Tribunal pour la déférer à d'autres organes. La Délégation Turque estime qu'il serait plus conforme aux principes du Droit que la procédure judiciaire, une fois mise en mouvement, suive son cours normal et que, en plus, le Conseil protège la partie au conflit qui se soumet à la sentence du Tribunal.

La Délégation Turque croit nécessaire d'insérer dans la Charte une formule précise et explicite pour déterminer si un conflit est ou non du domaine réservé. La reconnaissance de la compétence de la Cour de Justice en cette matière serait, semble-t-il une solution adéquate de ce problème.

Pour donner au mécanisme des arrangements régionaux, dont le principe est admis par le projet de Dumbarton Oaks, toute l'efficacité voulue et mettre immédiatement en mouvement la machine de défense prévue par ces accords, sans attendre les délais forcément nécessaires pour déclencher le jeu des sanctions militaires, il serait nécessaire d'admettre de tels arrangements à action automatique comme éléments constitutifs de la sécurité collective, à condition, toutefois, qu'ils soient utilisés dans le but exclusif de défense et que les Etats signataires qui seraient amenés à en user, soient tenus de rendre compte au Conseil de Sécurité des mesures d'urgence qu'ils auraient été contraints de prendre en exécution de ces arrangements, ainsi que de justifier l'urgence de ces mesures.

Enfin, la Charte devrait contenir une disposition expresse au sujet de la légitime défense.

Telles sont brièvement exposées les considérations que nous suggère l'examen du projet de Dumbarton Oaks.

Mesdames, Messieurs, j'ai eu l'occasion de dire tout à l'heure que la Turqui s'était sentie tout de suite attirée par le Projet de Dumbarton Oaks. Les raisons de cette sympathie doivent être recherchées dans l'histoire de la République Turque.

Le document fondamental dont procède toute la politique nationale et étrangère de la Turquie est le Pacte National, publié il y a un quart de siècle, lors de la formation de la Nouvelle Turquie. Ce document n'est autre qu'une profession de foi revendiquant une Turquie confinée dans des frontières exclusivement nationales, jouissant de libertés nationales, reconnaissant le droit à l'existence, à l'indépendance, à l'égalité et à la liberté pour tous le peuples, condamnant l'agression sous toutes ses formes et érigeant en dogme le culte de la paix à l'intérieur et à l'extérieur. C'est en se basant sur les principes directeurs de ce pacte, imbu d'une large et généreuse conception nationale, que la République Turque a imprimé une orientation nette et franche à la marche de sa politique nationale et étrangère.

C'est également mû par le même esprit que le Gouvernement Turc s'est associé de tout coeur à l'activité de la Société des Nations, y compris l'application des sanctions et les accords de Nyons.

Placé devant le spectacle de la faillite de la sécurité collective, il a pris résolument place aux côtés des nations éprises de Paix, dès avant la naissance du conflit.

Ce raccourci établit un parallelisme des principes fondamentaux de la politique étrangère turque et des dispositions essentielles du projet de Dumbarton Oaks.

C'est donc pour apporter sa modest contribution à la restauration d'un monde où le droit et la justice primeraient toute autre considération, un monde dont l'évolution à travers les temps à venir le rapprocherait davantage de l'idéal pour lequel nous nous sommes réunis dans cette enceinte, que la Délégation turque se trouve avoir pris sa place à la Conférence de San Francisco.

Mesdames, Messieurs, toute l'humanité est reconnaissante aux grandes nations alliées pour leur glorieux effort qui a été le facteur déterminant et décisif de la défaite de l'impérialisme naziste et fasciste. Ainsi que je l'ai souligné, il y a quelques instants, il est juste que dans l'organisation du monde futur de larges attributions leur soient accordées en rapport avec les lourdes responsabilités qu'elles prendront vis à vis d'elles-mêmes et vis à vis d'autres puissances pour prévenir toute velléité d'agressions à l'avenir. Nous sommes certains que l'esprit et

l'idéal qui ont inspiré leur lutte magnifique auront également leurs heureuses incidences dans l'organisation de la sécurité internationale future par l'apport de tous les éléments d'ordre matériel et surtout moral que comporte une telle création. Je dis "D'ordre moral." J'apprécie certes la valeur immense et l'efficacité certaine d'une force internationale mise au service du droit et de la justice pour prévenir l'agression, mais j'attache un prix tout aussi grand à l'organisation d'un monde équitable où, le droit de chacun étant garanti sous le signe de la justice, le respect à la nouvelle organisation mondiale aurait à sa base non pas la peur d'avoir à subir des sanctions mais le prix unanimement attaché au règne absolu du droit égal pour tous ainsi qu'au système qui garantit ce droit.

La Délégation Turque est parfaitement consciente des difficultés immenses que les Nations Unies auront à surmonter pour arriver au résultat dont nous souhaitons tous la réalisation.

Mais elle sait aussi que la paix, telle que nous l'envisageons, ne peut être qu'une oeuvre de très longue haleine et de minutieuse patience. Toute hâte déplacée ne peut que nous mener vers une improvisation dangereuse et néfaste. Les quatre grandes nations ont réussi à jeter à Dumbarton Oaks les bases de la future organisation de la sécurité. Sans doute, ce projet, qui n'est qu'un commencement, accuse encore de nombreuses imperfections et lacunes. Mais, il s'agit là, à mon sens, des déficiences initiales que seules l'expérience et la restauration de la confiance unanime et sans réserve des peuples envers la nouvelle Organisation pourront combler avec le temps. Ce fait n'infirme donc pas l'incontestable valeur du document soumis à notre examen et à nos discussions.

Mesdames, Messieurs, la haute tenue morale des nombreux discours prononcés depuis l'inauguration de nos travaux par les honorables présidents des délégations des nations unies a prouvé d'une façon claire que cette assemblée se trouve dominée par un noble esprit de collaboration. La Délégation Turque se félicite d'enregistrer cette heureuse manifestation de solidarité. Tant que cette admirable union sera maintenue, et elle sera maintenue, nous n'avons le droit de douter ni du succès de cette Conférence, ni de l'efficacité bienfaisante de la nouvelle organisation que nous sommes appelés à créer, ni, surtout, des services immenses que, par sa seule existence, elle sera en mesure de rendre à l'humanité.

M. STETTINIUS;

Mesdames et Messieurs, ceci termine la sixième Séance Plénière. La séance est levée; nous nous réunirons ce soir, au même endroit, a 20 h. 30. Je vous remercie.

498

The United Nations Conference on International Organization

Doc. 58 (ENGLISH)*
P/15
May 2, 1945

PLENARY

VERBATIM MINUTES OF THE SEVENTH PLENARY SESSION

Opera House, May 1, 1945, 8:30 p.m.

Mr. Soong Presiding

MR. SOONG: Fellow Delegates, Ladies and Gentlemen, the Seventh Plenary Session of the United Nations Conference on International Organization is hereby convened.

This evening we shall hear some further statements by chairmen of delegations who have expressed a wish to address the Conference.

The Chair first recognizes the Cuban Ambassador to the United States and Chairman of the Delegation of Cuba.

MR. BELT: Mr. Chairman, Fellow Delegates, Ladies and Gentlemen, the Cuban Delegation declares that it is anxious to contribute its share of sincere good will and intense effort toward the creation of an international organization based on the one outlined at Dumbarton Oaks.

Our Delegation deeply feels its full responsibility and is not unaware that the task now before us is both arduous and difficult, but it has the firm conviction that the purpose for which the peace-loving nations are here convened will not result in a mere chimerical illusion.

For centuries, humanity has endeavored to achieve a closer union among all peoples, thereby outlawing war. Neither repeated failures, cruel deceptions nor unforeseen catastrophes have sufficed to dissuade her from persisting in the attainment of this goal. Today, once more, we gather here in this hospitable city of San Francisco, intent on an identical endeavor.

* [Corrigenda see p. 545]

The task before us looms gigantic. Yet history has repeatedly taught us that what yesterday seemed an unattainable Utopia results in the positive progress of today and in the new and marvelous hopes of tomorrow.

All that surrounds us strengthens this conviction and enlivens our faith in ultimate success.

Let us consider the case of the United States of America: When the delegates of the Thirteen Colonies gathered in Philadelphia to adopt a constitution as a free country, it appeared almost impossible that colonizers of such divergent and dissimilar origins, beliefs, and traditions could ever finally integrate this powerful nation that is today, that is known by the name of the United States of America.

And if we look beyond her frontiers toward this entire continent, our eyes behold a firm union of nations, which, in 1826, seemed but a romantic dream conceived in the mind of the great Simon Bolívar.

If these two apparent Utopias of the North and the South have become a living reality, why should we not have unshakable faith in the union of all the peoples of the world, guided by identical ideals of liberty, justice, and peace?

To attain this goal, the indispensable factor is: faith in one another.

True, we cannot pretend, in a few weeks, to achieve the miracle of drafting a perfect world organization; but if we succeed in instilling into the proposed Charter a human and generous spirit, we will not have failed in our task.

We have come to offer humanity an instrument of peace: we have not come to barter advantages for advantages. Nor have we come in order to seek benefits at the expense of our neighbors. We must destroy forever the dangerous concept that right is that which is useful exclusively for our nation, and substitute for it this other concept: Right is, in the final analysis, that which is useful for humanity.

If we disregard the necessity for making all reasonable concessions and justifiable sacrifices, neither we, nor our sons, nor the sons of our sons, will live in a peaceful world.

We recognize the fact that Britain, China, Russia, and the United States of America have won the war, and that by their great heroism and unnumbered sacrifices they have crushed our common foe.

We fully realize our inability to build a world organization capable of maintaining peace and security, if we do not have their generous cooperation, great experience, fabulous resources, and enormous strength. But it would likewise be impossible to construct an organization capable of maintaining peace and security, if the great powers should pretend to impose their decisions, based on their superior force.

"Let us only hope" with the Chinese philosopher, "that the dream of world organization may have less the character of the Delian Confederacy. The tragical motivation of that historical drama was that the heroine, Athena, democratic and brilliant and arrogant, loved freedom of the other cities."

The Cuban Delegation will strive for a world organization based on nothing more, nor less, than true democracy. Or in other words: equal rights for all nations and submission to the will of the majority.

Nevertheless, it may be desirable in certain cases to require a vote by some proportion larger than a majority, but never to require unanimity, because this would mean an exceptional privilege whereby a single vote would make null and void the votes of all the other members of the Organization. This procedure obviously would be contrary to the very essence of democracy.

In reference to the Security Council as outlined at Dumbarton Oaks, the Cuban Delegation wishes to state that we are against permanent members in the Security Council, for this also constitutes an utterly undemocratic privilege. Nevertheless, we recognize the necessity of the full cooperation and presence at the Council of the representatives of the powers who, through the might of their resources and the sacrifice of their peoples, are bringing this war to a victorious conclusion.

And as regards the International Court of Justice, we consider that its resolutions must be compulsory for all the members of the Organization.

After yesterday's session in the Steering Committee, I do not need to insist on our stand in the matter of the inter-

American regional system, of which we are justly proud. It is our conviction that this system should function autonomously within the world Organization, in order that the single vote of any member of the Security Council may not annul its decisions.

It is impossible for me to mention the inter-American system without expressing our deep joy and happiness for the splendid demonstration of union and solidarity that the American republics gave yesterday in this assembly--a union and solidarity which had its greatest apostle in the best friend the Americas ever had, Franklin D. Roosevelt. His great spirit will guide us always, and we are confident that his human and generous policies will be carried on by President Truman, genuine representative of all that is best in this great American nation.

In conclusion, let us humbly pray that with the help of God, we may attain the goal of peace on earth, good will toward men, and that the Golden Gate of San Francisco will be the wide and miraculous entrance through which humanity will advance toward that new and better world to which we all so anxiously aspire.

MR. SOONG: The Chair next recognizes the Minister for Foreign Affairs and the Chairman of the Delegation of Luxembourg.

MR. BECH (speaking in French; translation follows): Mr. Chairman, Ladies and Gentlemen: The night before his death, President Roosevelt wrote this phrase in his last address: "The only limit to our realizations of tomorrow will be our doubts of today . . ."

It seems to me that, from the outset of our work, this thought of the late President should be ever present in our minds, just as I think it will be well, at critical moments in our discussions, to turn our thoughts toward the already haloed figure of the great humanitarian, Franklin Delano Roosevelt, whose faith in a better world was never shaken by doubt and whose indomitable will to make this world a reality was never crippled by discouragement.

Among the peoples of the earth who mourn him is my little country, which the President held in particular affection. He never missed a chance to express this affection or to show it in his actions. How can we find words to express our sorrow and our gratitude to the memory of the President and to the great American Nation whose triumphant armies have liberated our territory and restored our independence and freedom? Not far from my country's capital, thousands

of American soldiers who fell in the battle for the Ardennes lie beneath their wooden crosses. Far from their native land, they rest in the soil they liberated with their blood. There they sleep, surrounded by the affectionate devotion and boundless gratitude of a small sister-nation. Their last resting-place will remain forever one of the sacred shrines of Luxembourg.

When I think of these dead and of the millions of others who fell, victims of Teutonic and Japanese aggression, the mere thought that our work could end in failure seems sheer treason.

We have come together here to prevent this terrible slaughter from recurring. Our predecessors failed in this after the First World War. Yet in spite of the failure of the first institution set up to maintain peace, the peoples have kept faith in international solidarity. They will not permit, they would not forgive their leaders if they returned to a policy of balance of power, which would inevitably result in a race for armaments heading straight for another war.

The protection of peace can only be insured on the basis of collective security. The Geneva League is dead, but its fundamental principle, the spirit of international solidarity, lives again in San Francisco. The best proof of this is that the Dumbarton Oaks plan resembles the Covenant like a brother--a more robust brother, a more realistic one who has cast aside the Utopian dreams of his elder and gained wisdom and experience from past errors and misfortunes.

I feel sure you will allow me, as an old Genevese, to salute the memory of the late President Wilson and of the great and worthy pioneers who after the last war, for the first time in history, dared to put their trust in the solidarity of mankind in order to insure peace. If they failed, and failed nobly, it is because, as Winston Churchill said at Harvard, their work was neglected and betrayed. Like the late President Roosevelt who invited us to attend these new peace meetings, President Wilson was a son of this great country whose soul is a happy blend of idealism and realism.

The United States, together with the Union of Soviet Socialist Republics, are today among the United Nations which will assume the responsibility for maintaining peace.

One of the chief causes which undermined the Geneva venture is thus ruled out. The League of Nations was intended to be armed, but it was born without shield or sword--in other words, it was still-born. The international organization born of our discussions will have

the necessary armed forces to insure respect for its decisions. A great French writer once said that a judge is nothing but a poor dreamer unless he is backed by a police force. Taking national selfishness into account, what could be expected of Geneva's judge?

Who can deny that the powers, and privileges which the five principal guardians of the future organization have taken upon themselves and ask us to confirm are rather exclusive? But should we really have expected that the great powers, in coming here, and we too in our turn, could forget that it was they who brought the German giant to his knees, that it is they who tomorrow will make an end of his Japanese accomplice, and, moreover, that it is they too who will have to shoulder the greater part of the responsibility in warding off and overthrowing any future aggression?

Authorized spokesmen of the great powers have stated that the text of the Dumbarton Oaks plan which sanctions the rights and obligations of these great powers, far from being inspired by a spirit of domination, are designed to serve better the common cause of the United Nations. I accept the omens, and I hope and believe that there will be some way of conciliating the principle of equal sovereignty for all peaceful nations, as stressed in the Moscow declarations in a system which will take into consideration the responsibility of the great powers.

Gentlemen, as the representative of a small country whose voice must be a humble one in the concert of the nations, it would be ungracious of me not to follow the advice given us this morning by our chairman to make our speeches brief.

Let me just say that my country brings to this Conference the most active and trustful good-will.

The plan submitted to us is fair. It promises only what it can reasonably accomplish. It does not hold out to us the myth of promising permanent peace and security. It only aims at guaranteeing the maximum security which can be achieved in the imperfect world in which we live. It is true that it offers no guaranty against another catastrophe in the event of misunderstanding between the great powers. But so far even the most fanatical theoretical planners have not found the magic formula which would provide this guaranty.

The Dumbarton Oaks plan is a suitable one, and will work as long as we remain united in the spirit which animates us all today, large countries and small; to oppose war with the will to peace of hundreds of millions of men. Whatever changes our discussions may bring about in the Dumbarton

Oaks Proposals, the new International Organization for the maintenance of peace and security will not reach perfection.

Still it will have the great advantage of being able to insure the maintenance of order immediately and for as long as we remain faithful to it in the future. Sheltered by the security it will achieve, it will be possible to organize the world on the basis of recognized and ratified international law and to restore the sway of right over might.

In the past, peace meant absence of war, and not the setting up of an international order founded on justice.

It is up to us to create this international order. Our success depends on how we answer this question: Who comes before justice or peace?

It has been said that the Charter we are about to give the world will have no worth apart from the spirit with which we imbue it.

May we all resolve to serve the future International Organization, and not to use it as an instrument to promote our nation's interests and seek to make them prevail.

May I, before ending, recall a parable?

A man was passing near the site of a new cathedral. He asked one of the workmen what he was doing, and the man replied: "I am breaking stones." A second workman said: "I am earning my salary", and a third, to whom he put the same question, turned his eyes, bright with religious fervor, toward the half-finished cathedral, and answered, "I am building a cathedral."

May the spirit and faith of that workman animate all of us here who are called upon to build the framework of peace, and the name of San Francisco, the name of the Saint whose life was a single canticle of peace, will be blessed by generations to come.

MR. SOONG: The chair now recognizes the Prime Minister and Minister of External Affairs, the Chairman of the Delegation of New Zealand.

MR. FRASER: Mr. President, Fellow Delegates and Ladies and Gentlemen, as so many of the delegates have said, we are meeting under the shadow of a great and tragic loss. Never in history was the loss of any person so widely mourned,

nor was there ever such a widespread sense of personal loss on the part of the masses of the people throughout the world. Millions of ordinary folks who never had any opportunity of meeting Mr. Roosevelt felt that they had lost a personal friend. He had made such a deep impression upon them with his concern for the peace and security of the world on the one hand, and on the other his deep desire to benefit the mass of the people--the common man--and particularly the underprivileged. New Zealand has sent her message of sympathy to the American nation, and we sympathize with the United States in the loss of one of its greatest statesmen, a President who will rank with Washington and Lincoln and Jefferson. The name of Roosevelt will ever be in the forefront because he belonged to the world as well as to the United States. He will ever be in the forefront of history.

My thoughts go to his life companion, to Mrs. Roosevelt, who so ably and steadfastly and courageously stood by her husband's side in support of every good cause. I would like, and I know every delegate, everybody in this hall tonight, would like her to know that we are thinking of her, and our kindest thoughts go out to her in her bereavement and sorrow.

The Prime Minister of Canada, Mr. Mackenzie King, referred to Mr. Cordell Hull. I would like to associate myself with that reference. Mr. Hull worked so hard to translate the ideas and conceptions and ideals of President Roosevelt in regard to a world Organization into actual operation that it must be a deep disappointment to him not to be with us. I hope that his health will so improve that before the Conference adjourns, we can welcome Mr. Hull among us, and he will be sure of a reception worthy of his great work and achievements in promoting international freedom and security.

Already the summoning of this Conference and the steps taken to organize it are considerable achievements. The fact that the United Nations in the midst of war will turn to the work of preparing for peace, and I hope permanent peace, is characteristic of the attitude and outlook and objective of the United Nations during the whole of this world catastrophe. The United Nations went to war to prevent and to stop aggression and to establish peace on a sound foundation. It is something to be proud of that we are meeting in the midst of a war that in the Pacific is likely to continue for some considerable time. We are meeting in the midst of war to establish peace.

And I want to express my own great satisfaction at the spirit in which the Conference opened, at the tone of the opening speeches of Mr. Stettinius, of Mr. Soong, of Mr. Molotov, and of Mr. Eden. There was evident a burning desire to establish an organization that will give us world security, and there was also a breadth of view and tolerance that was most encouraging. They said that the Dumbarton Oaks Proposals were not sacrosanct; not above criticism. They did not say that the Proposals could not be amended, but that they were open for amendment. Indeed, the representative of the Soviet Union said elsewhere that there would not be much sense in calling a Conference and submitting the Proposals unless they were open to amendment. That is the spirit in which I hope the Conference will be continued.

One word about references that have been made to the part--the very noble part--played by all the United Nations who participated and still participate in the war. I don't think that it is possible to evaluate the contribution of any nation. Poland, France, Belgium, Holland, Norway, Czechoslovakia, Yugoslavia, Greece, China, the British Dominions, the smaller nations, some of whom will be important nations once more, all gave of their utmost. They gave and are giving to the full limit of their capacity, to the full extent of their resources, and they have suffered accordingly. The European small nations that I have mentioned chose the path of honor and risks--sacrificed everything and risked extermination as nations rather than betray the cause of mankind--and I include the nation of my predecessor at this table, Luxembourg, which has played such a splendid part.

I cannot single out the achievements of the United Kingdom, but I should just like to point out that after Dunkirk, Britain alone, with only her daughter nations around her, held the pass for mankind. If Britain had not stood firm, and ready to fight in the streets and in the hills and the valleys of her country, then the cause of freedom and justice would have been overthrown and trampled underfoot.

I have no time to portray the retreat of the Russian Armies to Stalingrad or their recovery and reorganization and their triumphal march to Berlin.

And I have no time to do adequate justice to the contribution of the United States, which began when the President on behalf of his Government and of the Nation gave help and assistance to Britain and the other United Nations, then in such a perilous position; and when the lend-lease

proposals were brought forward--the most generous action of a non-belligerent power toward a power at war in the history of the world. From that moment to the time of Pearl Harbor the organization of America's mighty resources and its wonderful achievements on land, sea, and air, in Europe, in Asia, and in the Pacific, until up to the present moment of its rapidly increasing triumphs, America has stood behind us first and then came with us shoulder to shoulder. Without the large nations--without Britain, the Union of Soviet Socialist Republics, and the United States--there would have been no triumph; rather a world dominated by eternal tyranny. But neither could the great powers have carried on successfully if it had not been for the steadfast stand taken by some of the small powers and the rallying around of others.

One word about New Zealand's part. As soon as the cable came from the British Cabinet that Britain was at war with Germany, New Zealand sprang to the side of our mother country and from that moment, because we knew that if aggression had not been stopped earlier, a stand had to be taken then or all mankind would be overwhelmed, and from that moment, like our sister Dominions, Canada and Australia, and South Africa, and India, all under the British flag, have organized to the limit of our capacity. Our casualties have been 1 in 47 of our population. Our deaths have been 1 in 151 of our population. No country has suffered more casualties as far as I can ascertain, but New Zealand will count that as a worthy sacrifice, however hard it is upon the people and the homes and the mothers of our country, if at this Conference we can lay the foundations of security among the nations and have peace on earth.

As I have said already, there has been no attempt on the part of the spokesmen of the four great powers to hold up Dumbarton Oaks as sacrosanct, or to say: "Here are our proposals. Take them or leave them." As a matter of fact, if we are successful at this Conference, then we will save mankind, and there can be no question about the good will in the Conference or the good will that is expressed among the delegates. But good will in itself, however estimable and helpful, is not enough. We must see to it that the machinery that is to translate that good will into actual operation for the benefit of mankind is efficient and can do the job that we intend to do.

The New Zealand Government has carefully examined the Dumbarton Oaks Proposals and we think that they are, on the whole, admirable and a great contribution toward the goal that we are aiming at. But we also think that, however creditable the achievement of Dumbarton Oaks has been--and we give it full credit--however fine a spirit of mutual accommodation and cooperation has been, we still think that there is room for improvement and that there are a number of glaring weaknesses which we suggest an effort should be made to remedy.

First of all, I would say that a great weakness is the absence of any definite pledge of the members to protect one another from aggression. There is no clear declaration that the security of individual members is the objective; no embodiment of the stirring claims of the Atlantic Charter. And I would pause to say that we who welcome the Charter, who have hailed it as the Magna Carta of mankind, do not think that it was ever intended simply as an indication. We believe that when it was brought forward it was meant by President Roosevelt and Mr. Churchill as a document to help in the emancipation of mankind.

That document rang out in these words: that the peace we aim at is one which "will afford to all nations the means of dwelling in safety within their own boundaries, and which will afford assurance that all the men in all the lands may live out their lives in freedom from fear and want."

We suggest that there should be an unequivocal pledge to resist all forms of aggression.

I see it suggested in the press that our Russian friends are contemplating something of the kind, to produce something of that nature. I am not aware whether that is so or not, but I sincerely hope that something will be done in that direction. There should be some international rule of conduct, some standard by which to judge a nation's conduct; and I submit that that is unfortunately missing in the present proposals.

New Zealand would wish the Charter we are about to draft to place at the core of the undertakings which the members assume, an unequivocal pledge to resist all acts of external aggression against any member of the Organization. We think that this provision, more than any other, would give life and meaning to the world Organization and would assure to all states a positive advantage in adhering to the Charter.

The peoples of the world deserve to know--they have a right to know--what rule of conduct is to guide their assembled representatives in deliberating every critical phase of the relationships between nations. They should know by what measure, or standard, the acts of their own country, or other countries, should be measured. They should have the international rule of conduct set before them clearly and simply; and, in the opinion of the New Zealand Government, this can be done only by a universal pledge by each and every nation that all acts of external aggression should be resisted.

I should add that while the territorial integrity and political independence of each member should be preserved against external aggression, changes in the status quo should at the same time be possible, although not under force or threat of force. The Declaration of the Act of Chapultepec, agreed to by all the American nations in Mexico City recently, would meet what we consider to be an imperative necessity. There the words are set forth in the Act of Chapultepec, to which 20 or 21 of the American republics have given assent--a document that they have accepted and signed--there we have a declaration, a pledge in regard to aggression which might very well be adopted, modified to suit the occasion, in our proposed Constitution.

The second major deficiency which we see in the Dumbarton Oaks Proposals is the excessive authority which is conferred on the great powers. We fully realize that the primary condition for the success of the Organization is that the more powerful nations should remain united in support of it, and we realize also that no security program is worth pursuing unless it commands the adherence of the great powers. We feel, however, that the part which the smaller powers may take in framing the decisions of the world Organization could, without any loss of security, be enlarged.

On matters of peace and war, no responsible government, large or small, can sign away its right to pass judgment itself in its own Parliament and through its own Constitution and forms.

The country which I represent has never shirked its responsibilities in the defense of freedom and the democratic way of life. These responsibilities mostly have been called for and mostly been fulfilled in times of war when the price of shouldering them has been at its highest peak--the price that is measured in death and bloodshed and sacrifice. New Zealand asks that she now be given an opportunity to

meet adequately her responsibilities in a time of peace. We are not prepared to consent to be relegated to a position of "theirs not to reason why, theirs but to do or die".

I do not for a moment overlook the fact that the great powers must have inevitably a predominant voice on matters which call for the use of armed force. But, clearly there will be difficulty in the way of accepting a proposal under which the great powers retain for themselves the right to say in every important case whether the Organization shall act or not and whether they themselves shall be bound or not, and are at the same time vested with the right to deny the smaller powers not only a vote but a voice in these matters.

In our view the powers of the General Assembly should therefore be so wide as to give that body the right to consider any matter within the sphere of international relations

The Security Council would have its specific powers but the powers of discussion and recommendation of the Assembly should not be constitutionally limited.

We would also propose that when sanctions are called for by the Security Council, endorsement by the Assembly should normally be required, and that all members should be bound by the Assembly's decision.

This course should not necessitate any delay in taking action, since there are likely to be in the future, as there have always been in the past, some indications--some at any rate--some indications of even a rapidly developing dangerous situation, and, in cases of extreme urgency, the Security Council should have power to act. In our view so long as the Council does not falter in its duty and acts in accordance with the principles of the Charter, the other members of the Organization will be both eager and willing to support it as the occasion may require.

Another matter of major importance to which I wish to refer concerns the veto rights of the great powers. Can proposals embodying this principle and prerogative possibly be regarded as a sound basis for the building of a lasting world Organization?

The veto which can be exercised by one of the great powers, both in regard to itself and other nations, is unfair and indefensible and may, if retained and exercised, be destructive not only to the main purposes of the

International Organization but to the Organization itself. For instance, under the existing provisions one of the five permanent members, which may clearly be an aggressor, can use its power of veto to prevent its own condemnation, or even its designation as an aggressor.

It is quite true that even if the power of veto was withdrawn, one of the great powers, after it had been designated as aggressor by the Security Council, could decide to defy and flout the decision of the Council. In that case the enforcement of the Council's decision by the means mentioned in paragraph 3 of Section (B) of Chapter VIII of the Draft Proposals would probably mean war between the nations on the Security Council and the delinquent nation, and that would be a dreadful calamity, and indeed a catastrophe, which no one would wish to contemplate. It can be asked, then, is the result not the same whether there is a veto power or not--namely the successful defiance of the decision of the Security Council. My answer is that there is a great difference between a nation defying the Council in violation of its pledge to accept, observe, and loyally abide by that decision, and a nation being legally empowered to defy the Security Council, and that is what the provisions mean at the moment.

Under the Draft Proposals, after a great power by common consent and agreement has been solemnly indicated as an aggressor, obviously nothing further can be done if that power exercises its right of veto. It "gets off with it". It is also clear that if the veto is exercised in such a case, defiantly and perhaps even cynically, the faith of men and of nations in the world Organization would collapse. The veto of the five large powers should not be insisted on. But apparently the veto is a condition up to the present moment of the unity of the three powers--Russia, the United States, and the United Kingdom--in the promotion of the world Organization. It may be an inevitable condition. If this is so, I am afraid that the other countries will have no option but to accept it, because I believe that any organization that will bring the nations of the earth together to discuss matters of importance to the world, even if that discussion is to a large extent frustrated and negatived, is better than no world Organization. At the same time, while accepting the distasteful and possibly disastrous veto, there is no need for us to justify or applaud it, or to refrain from efforts in future years to have it removed.

Espérons, avec le philosophe chinois, que le rêve d'une organisation internationale n'aura pas le sort de la confédération de Delos: la cause tragique de ce drame, fut que la brillante, démocratique et fière Athène aimait la liberté pour elle-même mais ne put comprendre que les autres cités grecques fussent animées elles aussi d'un amour passionné pour cette liberté.

En ce qui concerne le Conseil de Sécurité, tel qu'il a été prévu à Dumbarton Oaks, la Délégation Cubaine tient à déclarer qu'elle est opposée au système des membres permanents qui constitue un privilège tout à fait contraire aux principes démocratiques. Nous reconnaissons néanmoins la nécessité que les représentants des pays qui, grâce à la puissance de leurs ressources, et aux sacrifices de leur peuple, ont permis la victoire, soient présents au Conseil et coopèrent pleinement à ses travaux.

Pour ce qui est de la Cour Internationale de Justice, nous estimons que ses décisions doivent être obligatoires pour tous les membres de l'Organisation.

Après la séance d'hier du Comité Directeur, je n'ai pas besoin d'insister sur notre point de vue en ce qui concerne le système régional inter-américain dont nous sommes justement fiers. Ce système à notre avis, doit jouir d'une certaine autonomie au sein de l'organisation mondiale afin que le vote unilatéral d'un membre quelconque du Conseil de Sécurité ne puisse avoir pour effet d'annuller ses décisions.

Je ne puis mentionner ce système inter-américain, sans exprimer la joie profonde que nous avons ressentie devant la magnifique manifestation d'union et de solidarité donnée hier à cette assemblée par les républiques américaines. Cette union et cette solidarité ont trouvé leur apôtre le plus éloquent dans le meilleur ami que les Américains aient jamais eu, Franklin D. Roosevelt. Son esprit nous inspirera toujours et nous sommes certains que sa politique si humaine et si généreuse sera poursuivie par le Président Truman, vrai représentant de tout ce qu'il y a de meilleur dans ce grand peuple américain. Pour conclure, adressons à Dieu nos humbles prières, afin que nous atteignions le but que nous recherchons: la Paix sur la terre et la bonne volonté entre tous les hommes, afin que la Porte Dorée de San Francisco, devienne la vaste et miraculeuse entrée par laquelle l'humanité marchera enfin vers ce monde meilleur auquel nous aspirons tous si anxieusement.

M. SOONG: Je donne la parole à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg, chef de la Délégation luxembourgeoise.

M. JOSEPH BECH, premier délégué du Luxembourg.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, Au cours de la nuit qui précéda sa mort, le Président Roosevelt rédigeant son dernier discours, écrivait cette phrase: "The only limit to our realizations of tomorrow, will be our doubts of today."..... "Nos réalisations de demain n'ont d'autres limites que nos doutes d'aujourd'hui."

Il me semble, dés le seuil de nos travaux, que cette pensée du Président ne devra jamais être absente de nos esprits, comme il me semble aussi qu'il sera nécessaire et propice à des moments critiques de nos délibérations, de tourner nos regards vers la figure, déjà auréolée, du grand homme que fut Franklin Delano Roosevelt. Franklin Roosevelt, dont la foi dans un monde meilleur n'a jamais été entamée par le doute et dont la volonté indomptable de faire de ce monde une réalité, n'a jamais été paralysée par le découragement.

Parmi les peuples de la terre qui lui font cortège se trouve mon petit pays. Le Président l'avait pris en affection spéciale. Il ne laissait passer aucune occasion de le dire et de le montrer dans ses actes.

Comment dire notre deuil et exprimer notre gratitude envers la mémoire du Président et la grande nation américaine dont les glorieuses armées ont libéré notre territoire et nous ont rendu, avec notre indépendance, nos libertés ?

Pas loin de la capitale de mon pays, reposent sous des milliers de croix de bois, les soldats américains tombés dans la bataille des Ardennes. Loin de leur sol natal, ils reposent dans la terre qu'ils ont libérée de leur sang. Ils y reposent, entourés de la piété et de la gratitude infinie d'un petit peuple fraternel. Leur dernière demeure restera à tout jamais un des grands lieux sacrés de la terre luxembourgeoise.

Qaudn je pense à ces morts et aux millions d'autres, tombés victimes de l'agression teutone et japonaise, la seule pensée que nos travaux puissent aboutir à un échec m'apparaît comme une trahison.

Nous sommes réunis ici pour empêcher que l'affreux carnage se reproduise jamais. Nos prédécesseurs, après la première guerre mondiale, ont failli dans cette entreprise. Et pourtant, malgré l'échec de la première institution créée pour maintenir la paix, les peuples ont gardé leur foi dans la solidarité internationale. Ils ne permettront pas et ils ne pardonneraient pas à leurs dirigeants de revenir à la politique d'équilibre avec la conséquence inévitable d'une course aux armements aboutissant à une nouvelle guerre.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, Au cours de la nuit qui précéda sa mort, le Président Roosevelt rédigeant son dernier discours, écrivait cette phrase: "The only limit to our realizations of tomorrow, will be our doubts of today."..... "Nos réalisations de demain n'ont d'autres limites que nos doutes d'aujourd'hui."

Il me semble, dés le seuil de nos travaux, que cette pensée du Président ne devra jamais être absente de nos esprits, comme il me semble aussi qu'il sera nécessaire et propice à des moments critiques de nos délibérations, de tourner nos regards vers la figure, déjà auréolée, du grand homme que fut Franklin Delano Roosevelt. Franklin Roosevelt, dont la foi dans un monde meilleur n'a jamais été entamée par le doute et dont la volonté indomptable de faire de ce monde une réalité, n'a jamais été paralysée par le découragement.

Parmi les peuples de la terre qui lui font cortège se trouve mon petit pays. Le Président l'avait pris en affection spéciale. Il ne laissait passer aucune occasion de le dire et de le montrer dans ses actes.

Comment dire notre deuil et exprimer notre gratitude envers la mémoire du Président et la grande nation américaine dont les glorieuses armées ont libéré notre territoire et nous ont rendu, avec notre indépendance, nos libertés ?

Pas loin de la capitale de mon pays, reposent sous des milliers de croix de bois, les soldats américains tombés dans la bataille des Ardennes. Loin de leur sol natal, ils reposent dans la terre qu'ils ont libérée de leur sang. Ils y reposent, entourés de la piété et de la gratitude infinie d'un petit peuple fraternel. Leur dernière demeure restera à tout jamais un des grands lieux sacrés de la terre luxembourgeoise.

Qaudn je pense à ces morts et aux millions d'autres, tombés victimes de l'agression teutone et japonaise, la seule pensée que nos travaux puissent aboutir à un échec m'apparaît comme une trahison.

Nous sommes réunis ici pour empêcher que l'affreux carnage se reproduise jamais. Nos prédécesseurs, après la première guerre mondiale, ont failli dans cette entreprise. Et pourtant, malgré l'échec de la première institution créée pour maintenir la paix, les peuples ont gardé leur foi dans la solidarité internationale. Ils ne permettront pas et ils ne pardonneraient pas à leurs dirigeants de revenir à la politique d'équilibre avec la conséquence inévitable d'une course aux armements aboutissant à une nouvelle guerre.

But what about the veto which can be exercised by one of the permanent powers on the Security Council in respect to aggression by other nations? Surely the inclusion of this particular form of veto has been unintentional. I believe that it was never intended that a great power should be entrusted with the right of veto in regard to the aggression of a small power. If this use of the veto survives it will bring about a situation that will be preposterous and will destroy respect for the world Organization. For instance, one small power may be an aggressor against another small power, but one of the great powers can even veto the matter being made a subject for consideration by the Security Council.

It is even held by some who have studied the Proposals, that a great power could prevent any discussion in such circumstances, but I am of the opinion that discussion could take place in the Security Council up to the point when a vote is taken as to whether the question is one for the Security Council to consider and handle.

If a great power could cast a cloak of protection over a small aggressor power by the exercise of the right of veto, then the work of the Security Council would be reduced to complete futility.

While we feel that the veto as a whole should not and cannot survive as a permanent arrangement, we are firmly of the opinion that if its adoption in some form is inevitable its operation should be restricted exclusively to enforcement action under Chapter VIII, Section B.

This matter has admittedly been the subject of much discussion and already the great powers have made concessions. They have not asked for the power of veto in their own cases up to the point of the application of sanctions, but under the present provisions they will retain the veto in the case of others, both for the application of sanctions and for the preliminary stages. The New Zealand Government considers that this proposal is not only wrong but ridiculously and absurdly wrong, and should not be upheld. I feel certain that the decision arrived at was never arrived at intentionally and therefore can be corrected at this Conference.

Another matter to which I would refer concerns trusteeship. In our view the Charter should include the application of the principle of trusteeship to the government of dependent peoples. The object of that trust is the welfare of those peoples, and the powers to be conferred on the Organization to this end should be the subject of discussion and negotiation.

Finally I would like to stress the supreme importance for world security of effective economic and social cooperation. The New Zealand Government therefore attaches great importance to the provisions of the Charter respecting the functions of the Economic and Social Council.

As I stated at the outset of my remarks, the maintenance of peace is the paramount problem that confronts us. This is a moral problem and not merely a mechanical one to be solved by procedures, however carefully devised and comprehensive their nature.

The failure of the League of Nations, one of the noblest conceptions in the history of mankind, was a moral failure on the part of the individual members, and was not due to any fundamental defect of the machinery of the League. The League of Nations failed because its members would not perform what they undertook to perform. It failed because of the recession that took place in public morality in the face of the rising tide of Fascism and Nazism. It failed because the rule of expediency replaced that of moral principles.

I would therefore stress that unless in the future we have the moral rectitude and determination to stand by our engagements and our principles, then the procedures laid down in this new Organization will avail us nothing, the sufferings and the sacrifices our people have endured will avail us nothing, and the countless lives of those who have died in this struggle for security and freedom will have been sacrificed in vain.

I would plead most earnestly that the members of the new Organization should seek international equity, both political and economic, that the members will in all circumstances keep their pledged word and their faith, that the members will never again allow aggression in any shape or form in any part of the world.

I speak for a country which although small in area and population has made great sacrifices in two world wars. I speak for New Zealanders who have died and are buried thousands of miles from their own land in a cause they believe to be just, and I speak for millions of New Zealanders yet to be born.

This is a moment of time which will not recur in our lives and it may never recur again. The world may well be bound for all time by what we who are here today make of our heavy and onerous responsibility here and now.

It is my deep fear that if this fleeting moment is not captured the world will again relapse into another period of disillusionment, despair, and doom. This must not happen.

There appeared in the "San Francisco Chronicle" on Thursday last a grim and moving picture of the cemetery of the Fifth Marine Division on Iwo Jima. Underneath were these words "FOR US THE LIVING--row upon row the graves at Iwo Jima testify to the cost of that little island alone--a cost that delegates of the San Francisco Conference are resolved shall not have been in vain. The men of the Fifth Marine Division who lie in this cemetery fought that their sons and grandsons would not have to fight, and the United Nations' discussions here will carry on that battle, to implement the peace, to organize for security, to insure that there will be no more far-flung graveyards to mark the path of future wars."

These words, and the photograph of the graveyard, which can be multiplied time and time and time again almost without number in every part of the world where battle has been joined with the forces of tyranny and aggression, these words point for us the lesson and the task.

I hope, and you hope, and the world hopes that we will be big enough for the task and that we can accomplish it and save the world from future war, aggression, bloodshed, and soul-destroying tyranny.

MR. SOONG: Finally, the Chair recognizes the Minister for Foreign Affairs and Chairman of the Delegation of Venezuela, who will be the last speaker of the evening.

MR. PARRA-PÉREZ (speaking in French; translation follows): Mr. Chairman, Fellow Delegates: It is indeed difficult to believe that any international assembly has ever been more important than this one in San Francisco, both because of the task assigned to it and because of the time of its meeting. And it is most encouraging that, even before having won total victory and although we are actually on the eve of this great event, the United Nations should have already determined to organize peace on a sound and equitable basis. All men await with bated breath the event which humanity has so ardently desired ever since the beginning of this tragic era. The campaigns of the United Nations against the German aggressors have already met with a most brilliant success, and we can also see dawning a victorious conclusion to their campaign against the Japanese aggressors and the end of the sufferings of the peace-loving nations of the world.

Considérons par exemple le cas des Etats-Unis d'Amérique: lorsque les délégués des treize colonies se rassemblèrent à Philadelphie pour y établir la constitution d'un pays libre, il paraissait presque impossible que des colons d'origines aussi différentes, de croyances et de traditions aussi diverses, puissent un jour constituer la puissante nation que l'on connaît aujourd'hui sous le nom des Etats-Unis d'Amérique.

Et si, nous tournons maintenant les yeux vers le continent américain tout entier, nous apercevons une union solide des peuples, la réalisation de ce qui, en 1826, n'apparaissait que comme un rêve romantique conçu par l'imagination de notre grand Simon Bolivar.

Puisque ces deux utopies apparentes, au Nord comme au Sud de notre continent sont devenues une réalité vivante, pourquoi n' n'aurions nous pas une foi inébranlable dans l'union de tous les peuples du monde, inspirée des mêmes idéals de liberté, de justice et de paix ?

Mais, pour atteindre ce but, il est un facteur indispensable: une confiance réelle et profonde les uns dans les autres.

Sans doute, nous ne saurions prétendre accomplir en quelques semaines le miracle de réaliser une organisation parfaite; mais, si nous réussissons à animer la Charte nouvelle d'un esprit humain et généreux, nous n'aurons pas échoué dans notre tâche. Nous sommes venus ici pour donner à l'humanité un instrument de paix et non pour troquer certains avantages contre d'autres avantages. Nous ne sommes pas venus pour promouvoir nos intérêts aux dépens de ceux de nos voisins. Il faut détruire à jamais cette idée dangereuse que le Droit, et ce qui est utile uniquement à notre nation et y substituer cette autre conception que le Droit, en dernière analyse, est ce qui est utile pour l'humanité.

Si nous nous refusons à voir la nécessité de consentir toutes les concessions raisonnables, tous les sacrifices justifiés, ni nous, ni nos fils, ni les fils de nos fils ne vivront dans un monde de paix.

Nous reconnaissons que ce sont la Grande-Bretagne, la Chine, la Russie et les Etats-Unis d'Amérique qui ont gagné la guerre, et qui, par leur héroïsme et leurs immenses sacrifices, ont écrasé notre ennemi commun.

Nous comprenons que, sans leur coopération généreuse, leur profonde expérience, leur ressources considérables et leur force énorme, nous nous trouverions dans l'impossibilité d'établir une organisation mondiale capable de préserver la paix et la sécurité. Mais, il serait également impossible de bâtir cette même organisation d'une manière durable si les grandes puissances, s'appuyant sur la supériorité de leurs forces, prétendaient imposer leurs décisions.

If an atmosphere of optimism can arise from the ruins which invading armies leave in their path, it must certainly exist in the will, proven by our presence here, to create an international organization which would prevent a repetition of these aggressions. And it is evident that no moment could have been more propitious, for an attempt to establish peace, than this one, when the war effort is reaching its zenith and as the victorious powers cooperate in a brotherhood that we would like to see ever more close and more lasting. What indeed could be the final objective of the United Nations if it is not precisely to establish an organization capable of preventing the repetition of this ghastly tragedy. To affirm that peace is one and indivisible is an elementary truth; and just as it was absolutely necessary to pool the energies of so many nations, with each one contributing according to its abilities, in order to overcome the aggression of the totalitarian powers which had set out to conquer the world, so is it today necessary that the peace-loving nations cooperate actively and without any reservation in order effectively to guarantee peace.

All the United Nations have contributed and are still contributing to ensure the victory of our common ideals and interests. But there are some, among them, whose terrible sacrifices have earned the respect and the gratitude of the whole world. The courage of the occupied countries has been unequalled, likewise the spirit of resistance of peoples which the military machine of the aggressor nations was never able to break, even in the darkest moments and when their triumph appeared, in the eyes of many, unavoidable. This spirit of the occupied nations, to which we render a deeply-felt and respectful homage, has been the most conclusive proof of the immortal nature of the ideal which inspires the United Nations and for which they are fighting. But it is certain that victory, that victory which will benefit the entire world, could not have been won without the decisive contribution of those United Nations which have at their disposal the greatest human, military, industrial, and economic resources and which have, without stint, drafted these into the service of the common cause. And this is a historical fact, of great political significance, that we cannot ignore. How, indeed, could we have even dreamed of victory had it not been for the admirable endurance of the Chinese people, first victims of totalitarian aggression? Or for the traditional tenacity of the British nation and of its Dominions, whose air force and powerful fleet stood up against the enemy at the most critical moment of this war? Or for the unequalled courage of the Soviet Armies that have been able to drive the enemy, at the point of the sword, right back to its own capital, a symbol no later than yesterday, and the source of evil ambition? Or, above all, for the inestimable resources and the unlimited spirit of sacrifice of the people of the United States of